



CULTURE ET NOUVEAUX MÉDIAS
Les internautes rendent hommage au Rebelle
 Lire en page 14

BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGÉRIE EN 2010
 ■ Plus de 16 milliards de dollars d'excédent
 Lire en page 6

LES ÉTUDIANTS RÉCLAMENT LE LMD
Vers une grève illimitée à l'ISMAS
 Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1177 Mardi 25 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FRONTIÈRES OUEST
1,5 million de litres de mazout saisis en 2010
 Page 24

Grogne des praticiens de la santé

OULD ABBES JOUE LA CARTE DE L'APAISEMENT

Lire en page 3



SITUATION DANS LA RÉGION DU SAHEL
 ■ Mise en garde contre une intervention militaire étrangère
 Lire en page 4



FIN DE LA RÉUNION INFORMELLE FRONT POLISARIO-MAROC
AUCUNE AVANCÉE MAJEURE
 Lire en page 24

Ph/ Midi Libre

Repères

5.000

cas de fuites ont été enregistrés par l'Algérienne des eaux de Mostaganem. Ces fuites recensées en 2010 ont été toutes prises en charge.

25

personnes ont été tuées et 40 autres blessées hier dans un attentat à la voiture piégée à Kerbala, au sud de la capitale irakienne Baghdad.

23.500

entreprises britanniques pourraient faire faillite en 2011, en raison des réductions de dépenses du gouvernement.

Saâdi au secours de Belkhadem !



La marche à laquelle avait appelé le Rassemblement pour la culture et la Démocratie (RCD), samedi passé, et qui s'est finalement transformée en rassemblement a, semble-t-il, été d'un grand secours pour le SG du Front de libération national (FLN). En effet c'était ce même jour, soit samedi 22 janvier, que devait se tenir un sit-in devant le siège national du vieux parti, un rassemblement de l'aile dissidente du parti. Les meneurs du mouvement de redressement avait en effet invité trois représentants de ce mouvement dans chaque wilaya à venir pour ce rassemblement à Alger afin de «faire part du mécontentement de la base par rapport à l'actuelle gestion du parti». La marche du RCD les a finalement dissuadé de mettre à exécution leur projet. «Ce n'est que partie remise», promettent toutefois les redresseurs.



Louh éviterait-il les médias ?



La cérémonie de signature du Programme exécutif bilatéral, entre l'Anem et Pôle Emploi (France) a connu un retard de pas moins d'1 heure sur le planning. Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh n'est venu qu'après l'arrivée de l'ambassadeur français. Une fois le Programme signé, le ministre quittera la salle en empruntant l'issue la plus proche évitant ainsi, probablement, de croiser les journalistes.

«Le Blida» sous embargo



Le sort des 27 marins, dont 17 algériens du vraquier algérien «le Blida», arraisonné et détourné le samedi 1er janvier 2011 par des pirates somaliens au large d'Oman, commence à susciter bien des inquiétudes. «Le centre des opérations de sauvetage et de sécurité a localisé le cargo dans les eaux territoriales somaliennes», selon le ministre des Transports, Amar Tou, qui avait fait l'annonce de cette localisation en marge d'une journée parlementaire consacrée à la sécurité routière, cinq jours après l'acte de piraterie. Depuis, c'est le silence radio et le black out est savamment entretenu, ce qui renforce le sentiment d'inquiétude des parents et des proches des marins entre les mains des pirates somaliens. 25 jours plus tard, aucune nouvelle du sort de l'équipage, ni sur les intentions des ravisseurs, qui pour le cas du vraquier algérien, n'ont pas usé de leur mode opératoire habituel, à savoir prise d'otage puis demande du versement d'une rançon auprès de la compagnie, propriétaire du bateau, quelques jours plus tard. Le but premier des ravisseurs est l'aspect financier, il est à se demander si ce retard dans la formulation des exigences par les pirates ne cache pas d'autres motivations.



Le satisfecit de Hamel...

Pour son premier grand défi depuis sa nomination à la tête de la Police nationale, Hamel s'en est bien sorti et pour cause, la marche initiée par le RCD devait être, pour ses initiateurs, le déclenchement d'une opération de désobéissance civile qui aboutirait à un chaos à la tunisienne ! Hamel s'est dit fier des jeunes cadres de la police et a particulièrement tenu à féliciter les éléments des renseignements généraux. Les cadres de la police n'en croyaient pas leurs oreilles, Hamel était bel et bien en train de les féliciter à travers leurs talkies-walkies. Ça remonte à plus d'une décennie qu'un DGSN n'avait plus communiqué par radio.

Nessma TV... Une volte-face sans surprise

Les observateurs des médias et de l'audiovisuel en particulier voient d'un très mauvais œil la volte-face des Karoui par rapport au clan Ben Ali. Les jeunes Tunisiens, qui ont animé les premiers groupes de discussion sur face book, font circuler ces jours-ci une vidéo qui montre Nabil Karoui en train de dire, à plusieurs reprises, que «Nessma existe grâce à Bouna (notre père) Ben Ali» et une autre vidéo où le même Nabil Karoui traite, cette fois-ci, Ben Ali de dictateur, voleur, mafia, etc. Peut-on faire confiance à cette chaîne pour défendre des questions de principe alors qu'elle est telle la girouette qui tourne dans le sens du vent ?



Dixit



Kamel Morjane, MAE tunisien

«Nous voulons un retour à la normale au plus vite ! C'est pourquoi nous rouvrons cette semaine les écoles et les universités. Les slogans, c'est beau, mais il faut se remettre au travail, préparer les élections, relancer au plus vite l'activité économique.»

GROGNE DES PRATICIENS DE LA SANTÉ

OULD ABBÈS FACE À LA COLÈRE DES MÉDECINS

La colère manifestée par les praticiens de la santé publique, qui ont même brandi la menace de grève, semble avoir eu raison de «l'immobilisme» du ministre de la Santé.

PAR KAMAL HAMED

Ce dernier, Djamel Ould Abbès a, sans doute dans le souci d'apaiser la tension, finalement invité les représentants des praticiens à s'asseoir autour de la table des négociations pour discuter des revendications exprimées par cette catégorie professionnelle. Dans ce cadre, une délégation du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), conduite par son président, Lyes Merabet, a été reçue dans l'après-midi d'hier au siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le principal point qui a été abordé lors de cette rencontre a trait au statut des praticiens de la santé publique. Ce statut, entré en vigueur au mois de novembre 2009, n'est plus au goût du jour pour le SNPSP qui a, par voie de conséquence, revendiqué sa révision. Le ministère de la Santé n'y voit aucun inconvénient puisqu'à cet effet une commission mixte a été installée, hier, à l'issue de cette rencontre. Preuve peut-être que le ministère est disposé à prendre en charge les doléances du SNPSP. Lyes Merabet, contacté hier, nous dira que «le statut particulier, qui est entré en vigueur au mois de novembre 2009, pose malheureusement toujours problème, d'où la revendication de son amendement» ajoutant que «nous espérons parvenir vite à un accord dans un délai de 4 à 6 mois avant d'adresser ce projet d'amendement à la Fonction publique et au Premier ministre par la suite». Prié de préciser ce que n'agrée pas le SNPSP dans l'actuel statut particu-



Grève des praticiens (Ph archives).

lier, notre interlocuteur citera, à titre d'exemple, la question relative au recrutement des praticiens de la santé, médecins généralistes, pharmaciens et chirurgiens dentistes. «Il n'est pas normal que ces praticiens, qui ont suivi un cursus universitaire très dense et long, soient recrutés en tant que stagiaires. Un statut qui les fragilise puisqu'ils ne peuvent faire face à certaines pressions et autres humiliations qu'ils subissent au risque de n'être pas recrutés en tant que permanents par la suite». Il citera aussi le volet relatif à la classification des praticiens qui doit être revu. Cette question du statut particulier n'est pas la seule pomme de discorde entre les deux parties. En effet, il y a aussi l'épineux et lourd dossier du régime indemnitaire sur lequel les négociations n'ont pas encore débuté. Des négociations qui risquent fort bien d'être assez ardues et ce, au vu des exigences financières des praticiens et des réticences du ministère de la Santé à accéder à ces doléances. Le SNPSP revendique, en effet,

une revalorisation oscillant entre 60 et 65% du salaire de base et veut aussi des réponses concrètes du ministère par rapport aux nouvelles primes et indemnités qu'il compte proposer. «Nous voulons le même traitement que celui réservé aux enseignants universitaires qui ont bénéficié d'un régime indemnitaire fort intéressant» souligne, à cet effet, Lyes Merabet. Le SNPSP réunira son conseil national ce jeudi en vue justement de finaliser le projet relatif au régime indemnitaire afin de le soumettre au ministère de la Santé. «Nous ne voulons pas laisser l'initiative au ministère, c'est pourquoi nous nous présenterons aux futures négociations avec notre propre projet» dira encore notre interlocuteur. Cette volonté du SNPSP a amené le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, dont la période de grâce

que lui ont accordée les syndicats semble être achevée, à faire preuve de beaucoup de tact en se montrant fort conciliant et tout disposé au dialogue. Pas plus tard que dimanche dernier, il a annoncé la mise en place prochaine d'une commission chargée de la question des indemnités. Ould Abbès, qui prépare la tenue d'une conférence nationale sur le système de santé qui aura lieu au début du mois de février, n'ignore sans doute pas que les praticiens de la santé, voire même les autres catégories du secteur, sont prêts à revenir à la protesta au cas où leurs doléances ne sont pas prises en considération. D'ailleurs, les paramédicaux ont d'ores et déjà brandi la menace de grève. On comprend dès lors pourquoi le ministre de la Santé est obligé dans ce contexte de lâcher du lest et de jouer l'apaisement. **K. H.**

ISMAS

Vers une grève illimitée

PAR AHMED BOUARABA

Les étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) ont lancé un mouvement de grève depuis près d'une semaine. Ces étudiants, au nombre de 108, ont pour principale revendication la mise en application du système LMD, à l'instar de toutes les autres écoles et instituts du pays.

«Notre diplôme n'est pas reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur ni par celui de la Culture», nous a fait savoir, hier par téléphone, Benzai Mohamed, membre du bureau des étudiants à l'Ismas. Dans ce sens, il convient de préciser que le diplôme préparé, dans cet établissement de formation supérieure artistique, est celui de Diplôme d'études universitaires approfondies (DEUA). «Sans le LMD nous ne pouvons pas accéder à d'autres grades scientifiques», s'est plaint notre interlocuteur. En outre, «le titulaire du DEUA est mal payé dans la Fonction publique» a-t-il ajouté. Il est à souligner que le mouvement de grève avait au lieu, pour sa première phase, du 19 au 23 de ce

mois, et là les protestataires envisagent de lancer une autre grève d'une semaine. «Nos représentants sont maintenant (Ndr) hier soir) en réunion avec les responsables mais je ne pense pas que ça va aboutir à une solution» nous dira notre interlocuteur à ce propos. Cette réunion a, a-t-on appris, de même source, regroupé le directeur pédagogique de l'Ismas, M. Dahmani, le docteur Amroune, responsable pédagogique de l'Institut ainsi que le représentant de la formation du ministère de la Culture. «Si on n'arrive pas à un accord, on va vers une grève illimitée» a-t-il lancé. Benzai Mohamed, d'ailleurs tout comme la plupart des étudiants, affirment les responsables de l'Établissement «nous trouvent toujours des prétextes qu'ils veulent nous faire gober tel le manque d'enseignants». D'autant plus, a-t-il estimé, que la première promotion a vu le jour l'année passée. «Des jeunes, que nous connaissons, ont leur diplôme et sont au chômage» a-t-il témoigné. Il est toutefois utile de souligner que nos maintes tentatives de joindre ledit établissement sont demeurées vaines. **A.B.**

Sous la Plume

Que la parole soit conforme aux actes

PAR SORAYA HAKIM

Les blouses blanches n'ont pas eu la part belle durant l'année 2010. Elles ont passé le plus clair de leur temps entre des mouvements de protestation cycliques qui allaient du rassemblement au sit-in en passant par des grèves de trois jours reconduites chaque semaine pour faire entendre leurs voix et surtout faire aboutir leurs revendications qui portaient sur la revalorisation des salaires, le statut du praticien de santé publique et le régime indemnitaire. La tutelle de l'époque est restée longtemps sourde aux doléances et à leurs multiples appels. Ces derniers avaient radicalisé leur mouvement sans pour autant que les autorités de l'époque aient bougé le petit doigt. Entre-temps, à la faveur d'un mini remaniement ministériel, une autre tutelle est mise en place et promet, dès sa prise de fonction, de prendre les choses à bras-le-corps. L'intention en soi est bonne. Le ministre reconnaît que les salaires sont indécentes et promet d'y remédier. Médecins et syndicats se

félicitent de la disponibilité du ministre décidé de mettre le pied à l'étrier. Le problème de la valorisation des salaires a été longtemps le cheval de bataille des syndicats dont le Syndicat national des praticiens de la santé publique. Des commissions seront installées pour débattre de la question et le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, multiplie les rencontres avec les syndicats. Pour les salaires, c'est en partie gagné. Les médecins en CHU seront augmentés à partir du 1^{er} trimestre 2011, pour certains c'est déjà fait, l'annonce en avait été faite par le ministre de la Santé. Mais les praticiens de santé publique revendiquent avant tout la révision de leur statut ainsi que la revalorisation du régime indemnitaire. Là aussi le ministre montre toute sa bonne volonté en appelant à des rencontres «pour faire avancer les choses» dit-il. Car ce que veulent les médecins, qu'ils soient généralistes ou hospitalo-universitaires, c'est que la parole soit conforme aux actes. **S.H.**



Les praticiens de santé publique revendiquent avant tout la révision de leur statut ainsi que la revalorisation du régime indemnitaire.



SITUATION DANS LA RÉGION DU SAHEL

Mise en garde contre l'intervention militaire étrangère

Les Etats-Unis, qui reconnaissent un leadership de l'Algérie dans les pays du Sahel, ont compris, à partir de leur expérience en Afghanistan et en Irak, qu'une présence militaire étrangère visible dans les pays du Sahel « ne ferait qu'aggraver la situation actuelle et attiser la haine des populations locales envers ces forces étrangères.

PAR SADEK BELHOCINE

« **L'**absence d'une approche régionale concertée conduira, tôt ou tard, à des interventions militaires étrangères qui conforteraient la position d'AQMI », a averti, hier à Alger, le professeur Yahia Zoubir, directeur de recherche en géopolitique à Euromed Management, dans un entretien accordé à l'APS sur la situation sécuritaire dans les pays du Sahel et les approches prônées dans la région pour juguler le phénomène du terrorisme. Le professeur, qui relève que les Etats-Unis d'Amérique ne semblent pas partager la même démarche que celle de la France dans la lutte contre les groupes terroristes de AQMI, opérant dans les pays du Sahel, affirme que les Etats-Unis semblent avoir une vision « similaire » à celle de l'Algérie qui consiste à dire que « la présence militaire étrangère dans la région risque de donner une légitimité, aux yeux des populations locales, aux actions de AQMI contre les intérêts occidentaux dans la région ». Selon l'analyse faite par le professeur, les Etats-Unis, qui reconnaissent un leadership de l'Algérie dans les pays du Sahel, ont compris, à partir de leur expérience en Afghanistan et en Irak, qu'une présence militaire étrangère visible dans les pays du Sahel « ne ferait qu'aggraver la situation actuelle et attiser la haine des populations locales envers ces forces étrangères quel que soit le motif invoqué pour justifier leur présence ». Estimant que la position actuelle des Etats-Unis sur cette question paraît coïncider avec celle de l'Algérie « qui souhaite



coordonner les efforts des pays de la région dans la lutte antiterroriste », le professeur Yahia Zoubir souligne que « le traitement musclé de la question sécuritaire employé par la France dans les pays du Sahel, même si la protection de ses citoyens est légitime, risque d'être contre productif », liant cette approche à la protection des intérêts économiques français « considérables » dans la région, à savoir l'exploitation des gisements d'uranium par la compagnie française AREVA.

Le poids des anciennes puissances coloniales

Il rappelle que l'approche de la France, qui repose sur « une intervention militaire directe, assez précipitée, a subi deux échecs successifs », notamment en Mauritanie, vers la fin du mois de juillet 2010, se soldant par la mort du Français Michel Germaneau, et au Niger, durant la première semaine du mois courant et qui s'est soldée, elle aussi, par la mort tout aussi tragique des deux jeunes touristes français enlevés à Niamey, à savoir Antoine de Léocour et Vincent Delory. Pour le professeur, ces deux échecs successifs ont fait que des voix s'élèvent actuellement, « certes timidement », en France même, appelant le gouvernement à réduire la présence militaire de

cette ancienne puissance coloniale dans la région et se focaliser plutôt sur les problèmes qui sont à l'origine de la situation précaire dans cette région. Cette présence militaire, explique-t-il, « risque fort de projeter l'image d'un néocolonialisme » qui pourrait alimenter les fondements idéologiques d'AQMI et accélérer les recrutements d'éléments locaux par AQMI. Evoquant le soutien des Etats-Unis de la proposition algérienne pour la criminalisation du paiement de rançons, il relève que certains responsables de la région se trouvent « en contradiction avec la volonté de beaucoup de membres de l'ONU sur cette question », observant que « l'argent des rançons n'est pas utilisé uniquement pour l'achat d'armes mais aussi pour acheter des loyautés au sein des populations déshéritées de la région et vraisemblablement même de certains responsables locaux ». Selon lui, l'approche de l'Algérie dans la lutte contre les groupes d'AQMI, qui « semble vouloir mettre en avant une coordination entre les armées et les services de sécurité des pays du Sahel », en plus « d'efforts de développement des zones fragiles de la région » est la « seule la combinaison qui peut contribuer à réduire l'influence des groupes d'AQMI dans les pays du Sahel ». Pour le professeur, « certains

pays faisant partie de cette coalition antiterroriste dans cette région ne sont pas fermement engagés », dans la mise en œuvre des recommandations de la réunion des chefs d'états-majors des armées des pays du Sahel, tenue à Tamanrasset. Une attitude qu'il explique par la possible existence d'« une interférence ayant empêché cette démarche de se matérialiser » et le professeur ne cache pas son « inquiétude » quant à « l'attitude de certains responsables » des pays de la région qui ont donné leur accord avec l'intervention militaire française dans la région « sans toutefois en calculer les retombées ».

Doute sur l'opération Amgala

Le chercheur exprime ses doutes sur l'opération militaire marocaine dans la localité d'Amgala au Sahara Occidental, qui aurait permis, durant la première semaine de janvier, le démantèlement d'un réseau de terroristes composé de 27 membres qui projetaient d'organiser une base arrière pour AQMI, rappelant que la localité d'Amgala est située principalement dans la zone du territoire contrôlé par le Front Polisario. Selon lui, « toute présence marocaine dans cette zone est strictement interdite sous l'accord signé en 1991 par le Maroc avec l'ONU », précisant que l'ONU supervise les deux parties au conflit à environ 30 km de la zone de cessez-le-feu de chaque côté de la zone tampon. Or, a-t-il rappelé « Amgala se trouve précisément dans cette zone ».

Ceci soulève, a-t-il remarqué, « la question suivante : où exactement les forces marocaines ont-elles trouvé cette présumée cache d'armes ? Si AQMI est active dans cette zone, pourquoi est-ce que la MINURSO, opérationnelle dans cette zone, n'a-t-elle pas rapporté une telle présence », s'est-il interrogé se demandant sur les raisons « qui auraient bien pu empêcher » les autorités marocaines d'informer la MINURSO, organisme onusien habilité à surveiller la zone tampon délimitée dans les Accords de cessez-le-feu entre le Front Polisario et le Maroc. Le Maroc, explique-t-il « voudrait plutôt établir à tout prix un lien entre le Front Polisario et AQMI », une liaison que les autorités marocaines ont tenté en vain de faire valoir depuis 2007, soulignant que « le Polisario n'a aucun intérêt à s'associer à AQMI ».

S. B.

IL SERA LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le projet de loi africain soumis au prochain sommet de l'UA

La « référence », en matière de lutte contre le terrorisme, approuvée en décembre dernier par les experts des pays africains représentés au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), sera soumise pour approbation au prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), prévu les 30 et 31 janvier. Le projet de loi africain visant à « renforcer les efforts de lutte contre le terrorisme déployés dans le cadre du plan d'action de l'UA et sur la prévention et la lutte contre le terrorisme », définit notamment les actes terroristes, la prévention de l'assistance judiciaire, le développement des capacités et d'entraide entre les pays africains qu'ils s'agissent entre appareils judiciaires ou des services de sécurité. Il est assigné, selon le directeur du CAERT, Francisco Caetano

José Madeira, au projet de loi de « promouvoir une réponse globale, coordonnée et cohérente, aux niveaux national, régional et continental » afin de lutter contre le terrorisme. Adolkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines qui observe que cette loi devra « respecter les standards internationaux posés par les conventions internationales et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies », souligne, toutefois, la nécessité pour cette loi d'être, « extensive et complète » et doit prévoir toutes les mesures légales pour prévenir et combattre les actes terroristes, dont la criminalisation et la pénalisation de l'acte terroriste.

De son côté, le Commissaire pour la paix et la sécurité, Ramtane Lamamra, avait souligné l'importance de mettre en œuvre

le principe de droit pénal international qui est « poursuivre ou extraditer », dès lors qu'il est reconnu, au plan international comme au niveau africain, que les actes de terrorisme sont « répréhensibles », relevant dans ce cadre l'importance de mettre en place « un dispositif destiné à poursuivre ou à extraditer les terroristes vers les pays où ils ont commis des actes répréhensibles pour que, nul part, les terroristes ne puissent bénéficier d'un sanctuaire ».

Il y a lieu de rappeler que la démarche algérienne de criminaliser le paiement de rançons aux groupes terroristes pour la libération d'otages a suscité, durant l'année 2010, une large adhésion de pays influents et d'institutions internationales. Il y a un an, le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté la résolution 1904 qui introduit des dispositions criminalisant le versement des

rançons aux terroristes. Des dispositions qui sont jugées par des observateurs, pas « suffisamment strictes » pour cerner tous les aspects et les formes que peut prendre le paiement d'une rançon.

Il est à rappeler que l'Algérie fut parmi les premiers pays à avoir appelé à criminaliser le paiement de rançons et ne cesse d'œuvrer pour que l'Assemblée générale de l'Onu inscrive cette question à son ordre du jour en vue d'ouvrir la voie à l'élaboration d'un instrument juridique « plus contraignant ».

Le « large consensus » dans ce domaine pour lequel l'Algérie limite n'est pas cependant affirmé malgré le soutien exprimé par les Etats-Unis à la démarche et l'accord de plusieurs pays occidentaux pour une telle disposition.

S. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

L'Anem se modernise

Dans le cadre de la coopération algéro-française, un programme exécutif bilatéral portant sur l'assistance dans la conduite du projet d'élaboration de la Nomenclature algérienne des métiers et emplois (Name) a été signé, hier à Alger, entre l'Agence nationale de l'emploi (Anem) et l'Agence française Pôle Emploi.

PAR AHMED BOUARABA

Ce programme a pour objectif de définir les conditions dans lesquelles la partie française assure, au bénéfice de son partenaire algérien, une assistance dans la conduite du projet d'élaboration de la Nomenclature algérienne des métiers et emplois. Intervenant lors de la cérémonie de signature, au siège du ministère, Aziza Chibane, directrice générale de l'Anem, a expliqué que «c'est une action qui s'inscrit dans la coopération précitée, dont l'objectif est de permettre le développement d'un outil opérationnel commun aux différents intervenants sur le marché du travail». En outre, ce programme servira de support à l'analyse qualitative et à la définition de profils d'offres et de demandes d'emploi déposées au niveau des Agences de l'emploi locales. Cette nomenclature, a-t-elle ajouté, «renforce le langage commun que l'Anem doit entretenir avec ses partenaires pour intervenir avec efficacité sur un besoin d'emploi». Par ailleurs, elle (nomenclature) représente une source documentaire opérationnelle sur le contenu des emplois et des



Siège de l'Agence nationale de l'emploi.

métiers pour les langage de l'Anem et les usagers, mais aussi une banque de données sur les emplois et les métiers, et qui est mise à la disposition des institutions de recherche et d'information. De son côté, Christian Charpy, Directeur général de l'Agence française Pôle Emploi, a déclaré que la signature du programme est venue concrétiser les efforts consentis par les deux parties depuis des années. «Les travaux ont été engagés depuis des années» a-t-il dit à ce propos. Il a, pour sa part, indiqué que «Pôle Emploi apportera l'assistance et l'appui technique nécessaire à la partie algérienne» pour l'élaboration de cette nomenclature. Pour ce qui est des modalités d'exécution du programme, il est exécuté, du côté de l'Anem, par son groupe projet nomenclature

«Name» permanent et son réseau de conseillers, experts métiers. De son côté, Pôle Emploi apportera son expertise au projet par la mise à disposition d'experts, spécialistes dans l'élaboration et la mise à jour du Répertoire opérationnel des métiers et emplois (Rome). Concernant la durée du projet, elle est estimée à 3 années. D'autre part, «l'Anem procédera à son informatisation et l'intégrera dans ses outils informatique» a fait savoir Chibane. A cette occasion, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a indiqué que ce programme constitue un «jalon supplémentaire» dans le partenariat entre les deux agences de l'emploi et ouvrira des perspectives de coopération «plus larges» dans le domaine de l'emploi. Louh a, par ailleurs,

précisé que le plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, adopté par le gouvernement et mis en œuvre en 2008, a retenu comme axe, l'amélioration et la modernisation de la gestion du marché du travail, dont la nomenclature constitue un des instruments concourant à la réalisation de cet objectif. De son côté, l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, a souligné que les deux sociétés, algérienne et française, sont confrontées aux mêmes préoccupations en matière de l'emploi. «Les agences de l'emploi ne sont pas créatrices d'emploi mais ont une vocation de service public, notamment au profit des jeunes sans qualification ou les diplômés qui arrivent sur le marché du travail», a-t-il expliqué. Driencourt a évoqué les volets de coopération entre les deux pays, particulièrement dans le domaine de la formation. «Nous consacrons, à ce titre, une enveloppe annuelle de près de 5 millions d'euros», a-t-il ajouté. Il est toutefois utile de noter que cette action s'inscrit conformément à la convention entre Pôle Emploi (ex-ANPE) et l'Anem, signée entre les deux parties le 22 décembre 2006, portant sur la mise en application du programme de coopération entre le deux pays en la matière. Ce dernier consiste à la concession du droit d'utilisation du Rome au profit de l'Anem. La cérémonie de signature a connu, outre la présence du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh ainsi que l'ambassadeur de France à Alger, qui s'est réjoui «de cette avancée dans la coopération algéro-française», des Directeurs généraux des organismes sous tutelle du ministère à l'image de : CNAS, CNAC, ANSEJ et CNR ainsi que d'autres responsables.

A. B.

MAÎTRISE DES RESSOURCES HUMAINES ET ÉMERGENCE DES COMPÉTENCES

Abdelhak Lamiri préconise une institution stratégique

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'expert économiste Abdelhak Lamiri préconise la mise en place d'une institution stratégique pour planifier et réorganiser les ressources humaines en Algérie, de façon à permettre l'émergence de compétences nationales susceptibles de relancer la machine économique. S'exprimant hier lors d'une rencontre-débat organisée à l'Institut des études stratégiques d'Echaâb à Alger, le conférencier a appelé dans ce sens à s'inspirer des exemples coréen, chinois et malaisien couronnés par de retentissants succès.

«Il faudra créer une entité suprême composée d'experts d'élite de tous les secteurs sans distinction aucune, parmi les partis politiques, les syndicats, les ministères et autres compétences nationales afin de planifier à long terme la restructuration des ressources humaines», a soutenu Abdelhak Lamiri, non sans critiquer la stratégie adop-

tée par les pouvoirs publics à l'ère de l'économie de marché. Il a indiqué à ce titre qu'«au lieu d'injecter de l'argent dans le financement d'entreprises déficitaires depuis les années 1990, il vaudrait mieux créer d'autres créneaux en finançant des pépinières et des incubateurs locaux spécialisés dans la formation d'une ressource humaine compétente en adéquation avec le marché du travail et les besoins nationaux».

La planification effectuée à présent au niveau de chaque ministère n'est pas de nature à encourager l'émergence d'une ressource humaine qualifiée, et la meilleur exemple en date de cet échec est l'Ukraine, selon le conférencier. En effet, la ressource humaine algérienne pose un «sérieux problème» dans le monde du travail, selon un sondage réalisé auprès de 200 chefs d'entreprise algériens par Souad Larbaoui, experte en ressources humaines.

Cette dernière, tout en préconisant la

création d'une cellule de réflexion, a emboîté le pas à Abdelhak Lamiri, en favorisant la triptyque intelligence humaine, information et innovation au profit d'une bonne gestion de l'entreprise. «Les pays émergents qui ont réussi sont ceux qui sont parvenus à rassembler le maximum de leurs compétences», a estimé Abdelhak Lamiri, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'intégrer la jeunesse dans cette dynamique de développement par des programmes de formation et un suivi permanent, et en enracinant dans leur têtes un rêve à réaliser par des exemples de réussite concrets.

Cette «culture d'entrepreneuriat» qui devra commencer tout d'abord au sein de la famille et de l'école, sera appelée ensuite à se perpétuer dans tous les échelons que gravite le jeune de façon à faire de lui une ressource «éprouvant plus de plaisir à travailler qu'à jouer». Cela passe par l'installation de cellules ou de pépinières de proximité dans

chaque commune du pays pour canaliser les compétences locales et les orienter de manière rationnelle vers les secteurs productifs selon les besoins nationaux. A ce moment-là, les jeunes ne songeraient plus à s'aventurer en «harragas» et le marché informel ne constituera plus un problème pour l'économie nationale.

M. C.

MORTALITÉ INFANTILE

Les raisons en débat

"La mesure de la mortalité infantile et de la mortalité sera l'objet d'un séminaire qui se tiendra aujourd'hui à Alger, indique lundi l'Office national des statistiques (ONS) dans un communiqué.

Ce séminaire, organisé par l'ONS en partenariat avec le Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-Union européenne s'inscrit dans une démarche visant "l'amélioration de la production statistique" pour une "meilleure approche des statistiques démographiques issues de l'état civil" et une "méthodologie de plus en plus affinée de production des indicateurs y afférents", précise la même source. Cette rencontre, qui verra la participation d'experts algériens, français et belges, permettra également de "se pencher sur l'expérience des pays européens en matière de la mesure de la mortalité infantile et de la mortalité", afin de "bénéficier de leur savoir-faire dans ce domaine", a-t-on souligné.

Le résultat escompté à travers cette action, est de "sensibiliser les partenaires concernés et établir une passerelle de concertation entre les différents acteurs intervenant dans ce domaine" pour "mieux approcher" cette problématique, a-t-on ajouté.

APS

BOUMERDÈS

Sit-in devant le siège de wilaya

PAR TAHAR OUNAS

Les habitants de la localité du Chebacheb dans la commune de Khemis El Khechna, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, ont organisé, dans la matinée d'hier, eux et les habitants de Figuier, un rassemblement devant le siège de wilaya pour réclamer, entre autres, l'amélioration de leur cadre de vie.

Les protestataires de Chebacheb réclament, en effet, le raccordement de leur localité au réseau du gaz de ville. Les citoyens souffrent, notamment en cette période de

froid glacial, le martyre d'autant que les bonbonnes de gaz butane sont rares en cette période. Outre cela, les protestataires réclament l'amélioration de la distribution d'eau potable ainsi que l'aménagement des axes routiers menant vers leur agglomération.

Les protestataires indiquent que la quasi-totalité des axes routiers sont dans un état de délabrement avancé. Les habitants de ladite localité ont ainsi exprimé leur colère contre la dégradation continue de leur cadre de vie. Les résidents du site de chalets d'El Kerma (Figuier) ont réclamé, quant à eux, leur relogement dans des habitations en dur. Le nom-

bre de familles concernées par cette doléance est de 35. Le terrain sur lequel ces familles résidaient auparavant a été affecté, par les pouvoirs publics, à la construction d'un lycée. Les autorités locales avaient, à l'époque, promis le relogement de 17 familles dans des appartements et l'octroi de terrains pour les 18 autres, mais depuis rien n'est venu. Ces familles se sont donc élevées contre ces promesses non tenues quant à leur relogement dans des habitations décentes et réclament la concrétisation de ces promesses qui leur ont été faites.

T. O.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION D'HOMMES
D'AFFAIRES BRITANNIQUES

Un grand intérêt pour le marché algérien

Les entreprises britanniques portent un "grand" intérêt pour le marché algérien qu'elles considèrent comme l'un des plus importants en Afrique et dans le Monde arabe, a affirmé hier à Alger le chef de la délégation d'hommes d'affaires britanniques, en visite actuellement en Algérie. M. Tom Cook a estimé, dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre d'affaires entre opérateurs économiques algériens et britanniques, que "l'enthousiasme manifesté par les chefs d'entreprise britanniques dès qu'on leur a proposé de venir visiter l'Algérie et de rencontrer leurs homologues algériens, est une preuve de l'intérêt particulier qu'ils vouent au marché algérien". «Le nombre important des hommes d'affaires britanniques présents à cette rencontre (36 opérateurs) est un autre indice de ce grand intérêt», a-t-il ajouté, rappelant que d'autres entreprises britanniques sont déjà présentes sur le marché algérien notamment dans le domaine de l'énergie. M. Cook, qui est également manager au sein de "la Middle East Association", l'un des organisateurs de cette rencontre, a précisé, par ailleurs, que la délégation britannique qui séjourne depuis dimanche en Algérie est composée d'entreprises de renommée internationale telles que Rolls-Royce, Cameron, General Dynamics, IHG, Multitone et SeerPharm. Ces firmes activent dans les secteurs de l'énergie, l'industrie, la formation professionnelle pour les entreprises et celui de la santé.

S'agissant de l'objectif de cette visite de quatre jours et qui s'achève aujourd'hui, il a expliqué qu'elle ambitionne d'identifier des secteurs porteurs et de trouver des partenaires locaux pour le lancement de projets mutuellement bénéfiques en Algérie. La Grande-Bretagne est aujourd'hui un important investisseur en Algérie avec un montant de 1,4 milliard de livres sterling. Le partenariat entre les deux pays a encore un potentiel d'évolution qualitatif et il s'agira de mettre en place les mécanismes, à l'occasion des prochaines rencontres bilatérales, selon les milieux d'affaires britanniques. Il y a de nombreuses possibilités pour les compagnies britanniques en Algérie dans les secteurs hors hydrocarbures comme les infrastructures de base, la construction, l'environnement, l'eau, les ports, et le rail.

I. A.

BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGÉRIE EN 2010

Plus de 16 milliards de dollars d'excédent en 2010

Les exportations hors hydrocarbures sont toujours aussi faibles avec seulement 2,86% du volume global des exportations.

PAR INES AMROUDE

La balance commerciale de l'Algérie a réalisé un excédent de 16,45 milliards de dollars en 2010, contre seulement 5,90 milliards de dollars en 2009.

Les exportations ont atteint 56,66 milliards de dollars (mds usd), contre 45,19 mds usd, en hausse de 25,38%, indiquent les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 40,21 mds usd, contre 39,29 mds usd en 2009, accusant ainsi une légère hausse de 2,34%, précise le Cnis. L'amélioration du commerce extérieur en 2010 s'explique en premier lieu «par la hausse des exportations, notamment des hydrocarbures avec hausse de près de 25%», grâce à la bonne tenue des prix du brut l'année dernière, indique le rapport du centre cité par l'APS. En effet, cette tendance à la hausse "plus rapide" pour les exportations s'est répercutée sur le taux de couverture des importations par des exportations qui est passé de 115% en 2009 à 141% en 2010.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations algériennes à l'étranger avec une part de 97,14% du volume global des exportations, soit 55,04 mds usd en 2010 contre 44,12 mds usd en 2009, en hausse de 24,74%, précise le centre. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours faibles, avec seulement 2,86% du volume global des exportations, soit seulement 1,62 md usd, malgré une augmentation de 52% par rapport à 2009. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués du groupe demi-produits avec 1,08 md usd enregistrant une forte hausse de 57,37%, et des biens alimentaires qui ont presque triplé à 305 millions usd en 2010 contre 113 millions en 2009. Les exportations des autres groupes ont connu des baisses relativement "importantes", il s'agit de produits bruts avec 165 millions usd, en baisse 2,94%, des biens de consommation non alimentaires avec 33



Les exportations hors hydrocarbures ne constituent que 2,86 % du volume global des exportations.

millions usd (-32,65%) et des biens d'équipements industriels (27 millions usd et -35%), relèvent les Douanes. Pour la structure des importations, deux groupes de produits ont enregistré de "légères" baisses, il s'agit des demi-produits qui se sont chiffrés à 9,94 mds usd, en baisse de 2,17% et des biens de consommation non alimentaires avec 5,98 mds usd, en baisse également de 2,57%, selon les Douanes. Les autres groupes de la structure des importations ont par contre enregistré des hausses relativement "importantes", notamment pour les groupes "énergie et lubrifiants" qui a totalisé 945 millions usd, en hausse de 72,13%, celui

des "biens d'équipements agricoles" avec 330 millions usd (41,63%) et des "produits bruts" avec 1,40 md usd (17,17%), indique le centre.

Le cash reste dominant

Les importations ont été financées en 2010 essentiellement par cash à raison de 57,05%, malgré une baisse de 23,7% par rapport à 2009. Les financements par lignes de crédits qui représentent 32,95% des importations, ont plus que doublé passant de 5,6 mds usd à 13,25 mds usd. Le reste des importations a été réalisé par le recours aux autres transferts financiers à raison de 10%, soit 4,02 mds usd.

I. A.

Les Etats-Unis restent le principal client de l'Algérie

En 2010, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient les USA (13,69 mds usd), l'Italie (6,39 mds), l'Espagne (6,01 mds), la France (4,52 mds), et les Pays-Bas (3,50 mds). Quant aux fournisseurs, la France occupe toujours la 1ère place avec 6,06 mds usd, suivie de la Chine (4,41 mds), l'Italie (3,89 mds), l'Espagne (2,62 mds) et l'Allemagne (2,34 mds). La répartition par régions économiques montre que les pays de l'UE restent toujours les principaux partenaires de l'Algérie, avec 50,91% des importations et 49,31% des exportations.

Par rapport à 2009, les importations en provenance de l'UE ont baissé de près de 1,44%, passant de 20,77 mds usd à 20,47 mds usd, alors que les exportations de l'Algérie vers ces pays ont augmenté de 4,76 mds usd (+20,52%).

Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec 16,33% des importations et de 35,71% des exportations de l'Algérie vers ces pays.

Par rapport à 2009, il y a lieu de signaler une légère augmentation des importations réalisées avec les pays de l'OCDE (hors UE), passant de 6,43 mds usd à 6,57 mds usd en 2010 (+2%), ainsi que pour les exportations qui ont enregistré une importante hausse de 32%. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions restent marqués par de "faibles proportions".

UNE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES ITALIENS SCRUTE LE CLIMAT DES INVESTISSEMENTS À ALGER

Dix entrepreneurs transalpins en quête de partenariat

PAR AMAR AOUIMER

Une dizaine d'entrepreneurs italiens opérant dans différents secteurs d'activités économiques ont commencé, hier à l'hôtel Hilton, des négociations avec des opérateurs économiques algériens.

Ces rencontres business to business, qui se poursuivront durant la journée d'aujourd'hui avec un vaste parterre d'entrepreneurs des pays, a pour objet essentiel de développer des formes de partenariat mutuellement bénéfiques avec une option pour le lancement de projets d'investissement, tandis que les échanges d'expérience et la fourniture en équipements et matériels pour les partenaires algériens intéressent également beaucoup les hommes d'affaires transalpins.

Ces relations B to B pilotées par l'Institut italien du commerce extérieur (ICE), bureau de promotion des échanges relevant de l'ambassade d'Italie à Alger et en collaboration avec l'agence spatiale de la Chambre de commerce de Milan pour les activités internationales (Promos) visent notamment à décortiquer le climat des

affaires, car les investisseurs et industriels de la Lombardie scrutent bien l'environnement juridique et économique algérien pour sceller des rapports de joint-venture.

Cette visite d'hommes d'affaires de Lombardie intervient après plusieurs autres tournées en Algérie effectuées par des investisseurs de cette région du nord de l'Italie, notamment ceux de la région de Piacenza.

Ainsi, il y a deux mois, l'agence spatiale Promos milanaise a jugé, lors de la visite d'une délégation d'industriels, que l'Algérie offre d'importantes opportunités d'investissements aux promoteurs italiens de projet de développement économique durable, notamment pour ce qui concerne les PME italiennes réputées mondialement pour leur rôle moteur dans la création de richesses et de génération de milliers d'emplois. Ce sont souvent des entreprises familiales ayant des potentiels industriels appréciables, des moyens de financement, une grande expérience et des technologies de fabrication et de production de biens manufacturés.

La représentante de l'agence spatiale de la

chambre de commerce de Milan (Promos), Paone Giusy, déjà présente lors de la visite en novembre dernier à Alger, qualifie le climat des affaires en Algérie comme étant «propice» pour le lancement de projets de partenariat avec les opérateurs économiques algériens.

En dépit des contraintes incluses dans la loi de finances complémentaire astreignant les investisseurs étrangers à s'impliquer dans des formes de partenariat en vertu du principe 51 % et 49 %, Paone estime que ces mesures ne sont pas de nature à défavoriser les hommes d'affaires italiens, dont la règle consiste à instaurer un partenariat gagnant-gagnant. Ces hommes d'affaires spécialisés dans divers domaines (chimie, machines industrielles, travaux publics, agroalimentaire...) dont c'est la cinquième visite en Algérie depuis ces trois années, sont intéressés par le marché algérien, en raison, notamment, du caractère juteux de ce marché où plus de 157 milliards de dollars continuent toujours d'attirer les industriels internationaux.

A. A.

COMMERCE EN 2010

Les importations algériennes en hausse de 2,3%

Les importations de l'Algérie ont atteint 40,21 milliards de dollars (mds usd) en 2010, contre 39,29 mds usd en 2009, accusant une hausse de plus de 2,3%, après avoir connu une légère baisse durant les neuf premiers mois de l'année précédente. Après des baisses enregistrées dès janvier 2010, les importations ont entamé leur tendance haussière dès octobre dernier, qui s'est poursuivie les deux derniers mois de l'année pour terminer avec une hausse annuelle de (2,34%), indiquent lundi les Douanes algériennes. Sur les sept groupes de produits que contient la structure des importations, deux seulement ont connu de légères baisses de plus de + 2% chacun. Il s'agit des biens de consommation non alimentaires qui ont enregistré une baisse de 2,57%, en passant de 6,14 mds usd en 2009 à 5,98 mds usd et de celui des demi-produits avec -2,17% totalisant 9,94 mds usd, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Pour les autres groupes, la hausse la plus prononcée a été enregistrée par le poste des énergies et lubrifiants (+72,13%), passant de 549 millions usd à 945 millions usd, suivis par les biens d'équipement agricoles (+41,63%) avec un montant de 330 millions usd et les produits bruts avec +17,17% soit 1,40 milliard usd.

DÉVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

VERS LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DE WILAYA

Avec la politique de promotion de la PME, notamment avec la stratégie de création de 200.000 PME dans les cinq prochaines années, l'instauration d'un fonds de wilaya pour la PME s'avère positif et en mesure de dynamiser davantage ce secteur générateur de richesses et d'emplois.

PAR AMAR AOUIMER

Le ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Mohamed Benmeradi, a annoncé, dimanche à Chlef, la création prochaine d'un fonds de wilaya destiné à promouvoir et à rentabiliser l'investissement dans le secteur de la petite et moyenne industrie, selon l'APS.

Le ministre, qui s'exprimait lors d'un point de presse organisé à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef, a estimé nécessaire une telle structure pour le développement de la PME dans la mesure où elle lui permettra de devenir actionnaire au sein de l'entreprise et de veiller, par conséquent, à la rentabilité de l'investissement. "Les investissements consentis par l'Etat pour



Mohamed Benmeradi

la mise à niveau, la modernisation des PME, leur accompagnement et les mécanismes mis en œuvre pour relancer le secteur sont révélateurs de la volonté des pouvoirs publics à développer la petite et moyenne industrie", a expliqué Benmeradi après avoir mis en relief le rôle de la petite et moyenne industrie dans la promotion de la production nationale et dans la résorption du chômage.

Dans ce contexte, le ministre a révélé qu'un investissement de 386 milliards de dinars est consacré à la mise à niveau des entreprises du secteur privé pour les cinq années à venir tandis que celles du secteur public bénéficieront d'un montant de 141 milliards de dinars lors de la même période. Auparavant, le ministre avait visité plusieurs entreprises publiques et privées relevant de son secteur comme celle du ciment et dérivés (ECDE) de Oued Sly, le

complexe privé de fabrication des groupes électrogènes ainsi que la société privée de réalisation tous corps d'état et des énergies renouvelables d'Oum Drou.

Sur les lieux, Benmeradi s'est informé sur les processus de production, les investissements consentis ou projetés pour le renforcement des capacités de production et sa diversification ainsi que sur le taux d'intégration des produits locaux dans la production.

Cependant, l'accélération des investissements est indispensable pour améliorer le foisonnement des PME tout en annihilant toutes les entraves bureaucratiques et les lourdeurs administratives dont de nombreux porteurs de projets de développement ont critiqué le dispositif et les procédures lentes et décourageantes, notamment pour les expatriés qui veulent créer des entreprises en Algérie. A. A.

COOPÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE

Priorité à l'agriculture

L'Europe devrait faire du développement de l'Agriculture dans les pays sud-méditerranéens une "priorité" de sa politique régionale, a recommandé, dimanche à Alger, un expert international.

"La question agricole a été marginalisée depuis le lancement du processus de Barcelone en 1995, mais l'Europe devrait en faire une priorité dans la coopération avec les pays du sud (de la Méditerranée)", a plaidé Sébastien Abis, analyste au Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciheam-France), lors d'une conférence organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), rapporte l'APS. "Axer la coopération euro-méditerranéenne sur les autoroutes en mer et sur les énergies renouvelables c'est bien, mais il faut d'abord prendre en charge des questions aussi stratégiques que l'agriculture et l'alimentation", a-t-il noté en mettant en garde contre les effets que pourrait avoir la flambée des cours des denrées alimentaires sur les pays sud-méditerranéens, en l'absence d'une telle coopération.

L'expert a, notamment, reproché à l'Union européenne son "blocage" à l'égard des exportations des produits agricoles en provenance des pays sud-méditerranéens.

Le processus de libéralisation du commerce entre l'Europe et la rive Sud "est complètement tronqué, car l'Europe parle d'exonérations douanières en faveur de ces produits, au moment où elle leur construit un bouclier de normes juridiques et sanitaires", s'est-il indigné. Appelant à une orientation du commerce euro-méditerranéen vers les marchés de la

région, forte de 450 millions d'habitants, l'expert a fait remarquer que les produits agroalimentaires des pays nord-africains n'étaient pas les bienvenus en France, par exemple.

Et d'ironiser "trois quarts des tomates dans les assiettes françaises proviennent de la Hollande et non pas du Maroc".

Pour cet expert, la coopération agricole entre les deux rives de la Méditerranée est plus que jamais nécessaire pour faire face à une nouvelle crise alimentaire mondiale, dont les prémices, affirme-t-il, sont déjà apparues. R. E.

FINANCEMENTS BANCAIRES

3.200 milliards DA à fin 2010

Les financements accordés par les banques à fin 2010 ont atteint 3.200 milliards de DA, dont près 2.900 milliards de DA accordés aux petites et moyennes entreprises, a indiqué lundi M.Abderrahmane Benkhalfa, Délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF).

"Le montant global de financement accordé par les banques a été en 2010 de l'ordre de 3.200 milliards de DA dont 2.900 milliards à près de 250.000 PME, PMI et micro-entreprises avec un rythme d'évolution de 16%", a expliqué M.Benkhalfa sur les ondes de la Radio

nationale. Avec l'instruction présidentielle de renforcer le secteur par la création de 200.000 nouvelles PME, "il y a beaucoup à faire en terme d'accompagnement de ces entreprises et celles déjà existantes à un niveau de compétitivité qui confirmera leur bancabilité", a-t-il souligné.

Cet accompagnement a déjà été entamé par les "banques qui procèdent actuellement au développement, à un rythme important, du marché du leasing", dira-t-il, relevant aussi l'émergence de sociétés à capital risque, les financements par capitaux propres, l'investissement ainsi que celui de l'exploitation.

Ce banquier a également plaidé pour moderniser les outils de financement, réhabiliter la gouvernance du réseau des banques publiques ainsi que la répartition des risques et des coûts entre les établissements de financement et les autres acteurs, a-t-il expliqué.

Abordant le développement des moyens de paiement, M. Benkhalfa souligne que l'infrastructure bancaire en place est en mesure de traiter entre 40 et 50 millions de chèques interbancaires en quelques jours, ce qui représente entre 300 et 400 milliards de DA qui passent quotidiennement dans le système d'un

bout à l'autre du pays.

Pour réduire le recours au paiement cash, l'infrastructure permet actuellement de doubler le nombre de chèques traités, souligne le même responsable, ajoutant qu'il existe 1.500 points sur le territoire national dotés de moyens de contrôle des soldes.

L'utilisation du cash devrait à terme être exclusivement consacrée aux ménages, aux particuliers et aux salariés, quand aux grands opérateurs ils devront utiliser les chèques pour régler les gros montants, selon le Délégué de l'ABEF.

R. E.

LA DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE BRUT EN 2011

Une augmentation de 2% prévue

La demande mondiale sur le brut devrait augmenter de 2% en 2011, a indiqué, hier, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, à Ryad.

"Je m'attends à ce que la demande sur le brut augmente de 2% en 2011", a-t-il déclaré devant les participants au Forum annuel global pour la compétitivité, réuni dans la capitale saoudienne.

Par ailleurs, les cours du brut devraient demeurer à leur niveau de 2010, actuellement d'environ 90 dollars le baril, a-t-il précisé.

"Au cours de 2011, le marché connaîtra un équilibre entre l'offre et la demande", a-t-il ajouté, se disant "optimiste au sujet de la situation du marché pétrolier cette année".

Mardi dernier, l'Agence internationale de l'énergie a revu une nouvelle fois en nette hausse sa prévision de demande mondiale de pétrole pour 2010 et 2011, respectivement à 87,7 et 89,1 millions de barils par jour, et a prévenu que la récente montée du prix posait "un vrai risque économique".

Depuis le début de l'année, le baril de brut est en progression continue vers le seuil des symbolique des 100 dollars, les cours ont grimpé de 25% depuis septembre après une année de relative stabilité, selon l'AI

I. A.

CHLEF

Rénovation du réseau d'irrigation

Le projet de rénovation du réseau d'irrigation du périmètre du moyen Chelif sera livré en totalité avant le début de la campagne d'irrigation 2011, prévue à partir du mois de mai, a annoncé lundi le directeur de l'Office de drainage et d'irrigation (ONDI) de l'agence Chlef. Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux était de 85 % en mai dernier, avait connu un arrêt des travaux de six mois pour permettre le lancement de la campagne d'irrigation 2010, a expliqué la même source, qui fait état de la reprise des travaux, en novembre dernier, après la fin de la campagne d'irrigation. D'un coût de 400 millions de dinars, ce projet porte sur la rénovation de 8.600 mètres linéaires de canaux d'irrigation du périmètre du moyen Chelif, le curage des barrages d'El-Karimia et de Oued Sly d'une capacité respective de 2 millions et 50.000 mètres cubes ainsi que la rénovation des bassins de stockage et le remplacement des équipements hydro-mécaniques. S'inscrivant dans le cadre de la réhabilitation du périmètre du moyen Chelif, ce projet s'est avéré impératif en raison de l'état de vétusté du réseau d'irrigation de la wilaya qui remonte aux années 1940, a expliqué la même source, qui fait état de l'impact de ce projet dans l'élimination des déperditions en eau, l'amélioration de l'efficacité du réseau et également du déroulement de la campagne d'irrigation. Dorénavant, une superficie supplémentaire de 1.000 hectares de vergers agrumicoles a été irriguée en 2010 à partir du réseau d'irrigation avec la rénovation et la mise en exploitation de 7.200 ML de réseau, a indiqué le directeur de l'ONDI de Chlef, qui prévoit pour la prochaine campagne d'irrigation de la totalité des vergers agrumicoles qui s'étendent sur une superficie de 4.500 hectares.

ORAN

54 établissements hôteliers classés

Une liste de 54 établissements hôteliers sera touchée prochainement par un classement touristique dans la catégorie de zéro à une étoile, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de tourisme. Quelque 17 dossiers parmi cette liste d'hôtels sont fin prêts pour être agréés par une commission de wilaya qui regroupe des représentants des directions du tourisme, de la santé, du commerce, de l'Agence nationale de développement touristique (ANDT), de la Fédération algérienne des hôteliers et restaurateurs, de la réglementation et de l'administration générale (DRAG) et de la Protection civile, a précisé le directeur du tourisme par intérim, M. Djelloul Moulferaâ. Ces 17 établissements hôteliers soumis au classement dans cette catégorie de zéro à une étoile répondent aux conditions du plan de tourisme qualité, en termes d'aménagement, de confort et de prestations selon les nouvelles dispositions de classement, a-t-on rappelé de même source. Il a expliqué que 38 établissements hôteliers de la wilaya d'Oran, dont les installations nécessitent une mise à niveau, ne sont pas concernés par le classement, en précisant que douze établissements hôteliers ont été classés dans la catégorie des trois à cinq étoiles par la commission nationale. Selon la même source, quelque 47 projets hôteliers d'une capacité de 5.865 lits et destinés à créer 2.753 emplois sont en cours de réalisation. Douze projets totalisant 1.114 lits et qui prévoient la création de 338 ne sont pas encore lancés, alors que quatre autres sont à l'arrêt sur 63 projets inscrits au niveau de la wilaya d'Oran, a-t-il fait observer. Il a signalé, par ailleurs, l'ouverture de trois nouveaux hôtels un à Oran et deux à Aïn El-Turck, tout en annonçant la réception de trois autres hôtels durant le premier trimestre de l'année en cours. Le parc hôtelier de la wilaya est estimé à 140 unités totalisant 12.208 lits, a-t-on indiqué.

M'SILA

Ouverture de 350 km de pistes agricoles

Des pistes agricoles totalisant un linéaire de 350 kilomètres ont été ouvertes ces deux dernières années dans la wilaya de M'sila, permettant le désenclavement de 800 foyers d'agriculteurs, a indiqué lundi le directeur des services agricoles (DSA). Selon M. Laâla Maâchi, ce programme, exécuté dans 38 communes sur les 48 de la wilaya pour un montant de 820 millions de dinars, a permis la création de 500 emplois temporaires durant la même période dans 82 chantiers ouverts dans ce cadre. Ces pistes ouvrent notamment de nouvelles perspectives pour la commercialisation des produits agricoles de ces régions et facilitent la mobilité de leurs populations. Au cours de la dernière décennie, plus de 1.000 km de pistes agricoles ont été ouvertes dans la wilaya du Hodna, désenclavant quelque 300 exploitations agricoles, notamment dans les régions du sud de la wilaya où une large pratique du maraîchage et des cultures hors saison est enregistrée.

APS

BOUMERDES, DÉSENCLAVEMENT DE L'ARRIÈRE-PAYS

CHABET EL-AMEUR MET LE CAP

La commune de Chabet El-Ameur (Boumerdès) a centré ses efforts de développement, durant ces dernières années, sur le désenclavement de son arrière-pays, avec l'objectif de revitalisation de l'espace rural et de la stabilisation de sa population.

Cette collectivité locale, à cheval entre les wilaya de Boumerdès, Tizi-Ouzou et Bouira, compte 35.000 habitants disséminés à travers le chef-lieu communal et 14 villages. La réalisation d'un lycée, le revêtement de la route reliant le village Beni Brahim à celui d'Aloucha, et d'une voie similaire joignant cette dernière localité au village agricole, ainsi que l'aménagement d'autres accès ruraux, constituent l'essentiel des projets initiés par cette commune, selon son président.

Le chef-lieu communal, quant à lui, a bénéficié d'un centre de santé, réceptionné récemment, ainsi que d'une bibliothèque qui reste à réaliser outre des opérations destinées à l'amélioration urbaine et du cadre de vie du citoyen.

Une opération de raccordement de 5.600 foyers au réseau de distribution publique du gaz est inscrite à la réalisation, cette année, au profit du village agricole et des localités de M'toussa et Beni Amtas, selon le Président de l'APC.



Vue de Chabet El-Ameur.

PH/D.R.

Un autre projet de raccordement au réseau de gaz naturel au profit des citoyens des villages d'Ouled Boudekane, Ouled Ali, Ben Brahim et Azouza, figure, en outre, dans l'agenda des autorités locales. L'alimentation en eau potable à partir du transfert du barrage de Taksebt desservant une partie de la wilaya de Boumerdès, demeure, selon le Président de l'APC, "la première préoccupation" de la population de Chabet El-Ameur.

Aux fins d'améliorer l'approvisionnement en eau de cette localité, il a été convenu, selon cet édile, de réaliser deux forages, ainsi que la rénovation de plusieurs tronçons de conduites d'"AEP" et le raccordement d'autres villages à ce réseau. Sur un autre registre, la Conservation des forêts entend apporter son concours aux vellétés

de développement de cette commune en proposant le lancement ou la relance de plusieurs projets, notamment dans les domaines de l'apiculture, des petits élevages, de l'artisanat et de la petite hydraulique (aménagement de sources).

Dans un souci de reconstitution du patrimoine sylvoicole, des opérations portant reboisement, en chêne liège, de 50 ha au niveau de la forêt de Beni Khelfoun, en plus de plantations arboricoles, outre l'ouverture de plus de 20 km de pistes, ont été menées.

Pour la préservation de sa vocation agricole par une meilleure occupation de l'espace, cette commune vient de se doter d'un plan directeur d'urbanisme (Pdau), qui sera soumis à l'APW pour adoption.

APS

TRAVAUX PUBLICS À MOSTAGANEM

Réalisation d'une trémie dans la zone balnéaire d'Ouréah

Un projet de réalisation d'une trémie est prévu au niveau de la RN 11, dans la zone balnéaire d'Ouréah, relevant de la commune de Mazaghran (Mostaganem), a-t-on indiqué auprès de la Direction des travaux publics. Ce projet sera lancé au courant du deuxième semestre de cette année, afin d'assurer une fluidité à la circulation dans ce tronçon de la route nationale menant vers la wilaya d'Oran, qui enregistre un trafic dense, notamment en période estivale. A noter qu'il existe un carrefour dangereux menant à la plage de Ouréah qui attire chaque année un grand nombre d'estivants. Il est prévu également le démarrage, au



cours des prochains jours, des travaux de modernisation de la même route nationale dans son tronçon traversant les communes de Sidi Lakhdar et Benabdelmalek-Ramdane sur une distance de dix kilomètres, outre la réalisation de trois ouvrages

d'art sur les oueds et la réhabilitation de la RN 90 reliant les communes de Benabdelmalek-Ramdane et Sidi Ali sur 14 km. Il est à noter que ces deux voies connaissent un état de dégradation et plusieurs fissures dues à des facteurs naturels. Une enveloppe

de 16 milliards de dinars a été allouée au secteur des travaux publics de la wilaya au titre du programme quinquennal (2010-2014), pour la réalisation de 23 kilomètres de routes et la réhabilitation de 47 km de routes nationales, de wilaya et communales, ainsi que la construction de 7 km d'ouvrages d'art et la maintenance de 98 km de routes nationales, selon la même source. Le réseau routier de la wilaya de Mostaganem est long de 2.089 km dont 332 km de routes nationales, 43 km de voies express, 654 km de chemins de wilaya (CW) et 1.060 km de chemins vicinaux, ainsi que 59 ouvrages d'art.

APS

Mahmoud Abbas au Caire



Le président palestinien, M. Mahmoud Abbas, est au Caire. Il doit rencontrer son homologue égyptien M. Hosni Mubarak. A la tête d'une importante délégation composée de responsables au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Abbas devait avoir des entretiens hier avec son homologue égyptien. Les discussions entre les deux parties porteront sur plusieurs questions, notamment sur la situation dans les territoires palestiniens et le processus de paix israélo-palestinien, toujours bloqué par la poursuite de la colonisation juive, a indiqué l'agence de presse Mena. MM Abbas et Mubarak discuteront également de la réconciliation interpalestinienne et des relations liant l'Egypte à la Palestine, a-t-elle ajouté. "Le président palestinien informera M. Mubarak des dernières démarches arabo-palestiniennes aux Nations unies visant à faire adopter une résolution condamnant la colonisation israélienne, ainsi que de ses discussions récentes avec le président russe (Dmitri Medvedev) à Ramallah", a déclaré à la presse samedi l'ambassadeur palestinien au Caire, M. Barkat Al-Fara. Relancé le 2 septembre 2010 à Washington, le processus de paix israélo-palestinien reste toujours dans l'impasse en raison de la poursuite des activités de colonisation israéliennes dans les territoires palestiniens. Un projet de résolution arabo-palestinien sera soumis au vote au Conseil de sécurité de l'ONU après une réunion du Quartette international pour le Proche Orient, prévue le 5 février à Munich, en Allemagne.

Au moins 10 morts dans deux attentats à Bagdad

Au moins 10 personnes ont été tuées hier matin dans deux attentats à la voiture piégée près de Kerbala au sud de la capitale irakienne Bagdad, a indiqué une source de la police. Deux bombes installées à bord de voitures ont successivement explosé sur un parking de la zone al-Ibrahimiya, dans l'est de la ville de située à 110 km au sud-ouest de Bagdad, a indiqué une source policière. "Dix pèlerins ont été tués, parmi lesquels trois femmes et deux enfants, et 50 autres ont été blessés", a déclaré à la presse un source médicale à Kerbala. Un responsable du ministère de l'Intérieur avait indiqué auparavant que six personnes avaient été tuées et dix autres blessées dans l'explosion d'une bombe près de Kerbala.

APS

CONSULTATIONS INTERLIBANAISES

Désignation du chef du nouveau gouvernement

Le président libanais Michel Sleimane entame des consultations avec les chefs des groupes parlementaires en vue de désigner le chef du nouveau gouvernement, après la chute du cabinet d'union nationale de Saad Al Hariri et mettre un terme à la crise politique au Liban.

Ces consultations qui étaient initialement prévues la semaine dernière ont été reportées à hier par le chef de l'Etat libanais dans un souci de sauvegarder l'intérêt national et après des concertations avec les différentes parties, au lendemain de l'effondrement, le 12 janvier, du gouvernement de coalition, provoquée par la démission des ministres du parti "Hezbollah" et de ses alliés. A la veille de ces consultations au Parlement, le président Sleimane a appelé samedi tous les partenaires politiques à assumer leur responsabilité et à défendre les intérêts du Liban, plaidant pour l'implication de toutes les parties sans exclusion aucune dans le processus de dialogue politique. Le Premier ministre Saad Hariri, chargé de gérer les affaires courantes après la chute de son gouvernement, a annoncé lors d'un récent discours à la Nation, sa candidature à ce poste "en dépit des intimidations dans la rue ou ailleurs". "Nous participerons aux consultations parlementaires avec le président de la République lundi (hier Ndlr) et je reste engagé à me porter candidat, conformément à la décision de mon groupe parlementaire", a-t-il ajouté. Le bloc parlementaire du Premier ministre a dorénavant déjà fait savoir qu'il fera "tout son possible" pour "assurer les voix nécessaires" à la reconduction de M. Hariri à la tête du gouvernement. "La survie de notre Nation dépend de la position que vous prendrez lors des consultations", a indiqué un dirigeant du bloc Samir Gagea, chef des Forces libanaises. Du côté de l'opposition, le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, doit s'exprimer sur la chaîne de télévision locale "Al-Manar", dimanche passé, au sujet de la crise politique au Liban



et de ses développements, selon un communiqué du mouvement. Il est à rappeler que la coalition menée par M. Hariri dispose de 60 sièges sur les 128 du Parlement, contre 57 pour le camp du Hezbollah, qui rejette la candidature du Premier ministre sortant pour un nouveau mandat. Des médias avaient rapporté que le député libanais Walid Joumblatt du Parti Socialiste Progressiste (PSP), dont la position peut faire pencher la balance d'un côté ou d'un autre, a apporté son soutien au Hezbollah dont le candidat pourrait être Omar Karamé, qui a déjà été Premier ministre à deux reprises. Le départ des ministres de l'opposition de l'ex-gouvernement de Saad al Hariri est intervenu en raison de divergences entre le Hezbollah et la majorité parlementaire autour du Tribunal spécial pour le Liban (TSL), chargé de juger les responsables de l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, dans un attentat en février 2005 à Beyrouth. Le Hezbollah, qui accuse le TSL d'être à la solde d'Israël et des Etats-Unis, veut que Saad Hariri désavoue le tribunal. Les mises en accusation devraient remises par le procureur du TSL Daniel Bellemare au juge de la mise en état, Daniel Franssen, chargé de les examiner en vue de leur confirmation. Une fois confirmées, des mandats d'arrêt ou des citations à compa-

raître peuvent être délivrés. Le juge de la mise en état devrait avoir besoin de "six à dix semaines" pour confirmer les accusations, avait indiqué le 9 décembre à la presse le greffier du TSL Herman von Hebel. Par ailleurs, le Qatar et la Turquie, qui avaient tenté une médiation à Beyrouth pour la résolution de la crise née de la chute du gouvernement de coalition au Liban, avaient annoncé la suspension de leurs efforts de médiation au lendemain d'une décision similaire annoncée par l'Arabie Saoudite. "Nos efforts ont débouché sur une proposition qui tient compte des exigences politiques et légales pour régler la crise actuelle sur la base de l'initiative syro-saoudienne", avaient affirmé le ministre turc Ahmet Davutoglu et son homologue qatari Hamad ben Jasseem ben Jabr al-Thani, en annonçant la suspension de la Le chef de la diplomatie turque avait toutefois affirmé que son pays était prêt à reprendre les efforts de médiation pour résoudre la crise politique au Liban, et appelé les groupes politiques dans ce pays à faire preuve de "bon sens" pour éviter de nouvelles épreuves. Afin d'assurer la stabilité politique du Liban, le chef de l'armée libanaise, Jean Qahwaji, a lancé une mise en garde samedi contre « tous ceux qui tenteront de semer la discorde en profitant de la situation de crise dans le pays ». APS

FACE À LA GROGNE POPULAIRE

Le roi de Jordanie tente d'apaiser la rue

Le roi de Jordanie s'efforce d'apaiser la rue après plusieurs semaines de grogne populaire contre l'inflation et le chômage, que l'opposition islamiste tente d'exploiter à des fins politiques en réclamant une diminution des prérogatives royales. AFP - Le roi de Jordanie s'efforce d'apaiser la rue après plusieurs semaines de grogne populaire contre l'inflation et le chômage, que l'opposition islamiste tente d'exploiter à des fins politiques en réclamant une diminution des prérogatives royales. Abdallah II a entamé une série de consultations avec d'anciens dirigeants, des militants, des syndicalistes et des islamistes, "pour écouter les doléances des Jordaniens et se mettre au diapason de la rue", a indiqué dimanche à l'AFP un membre de son entourage. Les consultations du roi avec les différentes tendances politiques dans son pays, "pour se rapprocher des revendications du peuple," interviennent après une série de manifestations ces dernières semaines, alors qu'une nouvelle mobilisa-

tion est prévue vendredi. Le mouvement a démarré spontanément il y a deux semaines lorsque des Jordaniens, sans affiliation politique particulière, ont voulu exprimer un ras-le-bol devant la hausse des prix et leurs difficultés quotidiennes. L'opposition, notamment le puissant Front de l'action islamique (FAI), soutenu par les syndicats professionnels et les partis de gauche, a pris le relais de la contestation, organisant des manifestations et des sit-in pour réclamer notamment la démission du gouvernement. "Le roi n'est pas dupe. Il sait qu'en demandant la démission du Premier ministre, le peuple conteste en fait sa gestion du pays, puisque c'est lui qui nomme et renvoie le Premier ministre", a déclaré à l'AFP un ancien ministre qui a requis l'anonymat. "Pour la première fois, les tribus, épine dorsale du régime, l'opposition et les groupuscules sociaux sont sur la même longueur d'ondes, et veulent le changement", a-t-il ajouté. Le FAI, principal parti d'opposition, a réclamé un "amendement de la

constitution" pour limiter les pouvoirs du roi. "Nous demandons que le chef de la majorité au Parlement devienne de facto Premier ministre, ou que le chef de l'exécutif soit élu directement par le peuple", avait rapporté l'AFP Zaki ben Rshaid, membre exécutif du FAI. La Constitution jordanienne, adoptée en 1952, donne au roi la prérogative exclusive de nommer ou limoger le Premier ministre de son choix. "Nous poursuivons notre mouvement jusqu'à l'obtention de nos revendications", a renchérit dimanche dernier le secrétaire général du FAI, Hamzeh Mansour. "La crise économique aiguë et la crise sociale au bord de l'explosion, sont le résultat d'une crise politique qui nécessite des réformes politiques immédiates". "Le gouvernement actuel qui a perdu toute crédibilité ne peut pas mener de telles réformes, c'est pourquoi nous voulons un gouvernement intérimaire qui inspire confiance au peuple", a-t-il ajouté. Pour le FAI, ce gouvernement transitoire devra superviser "un amendement de la loi

électorale" dénoncée par les islamistes qui se considèrent lésés par son système uninominal, et "organiser de nouvelles élections législatives". Les islamistes ont boycotté les élections législatives en novembre, permettant au gouvernement de garder la main mise sur le Parlement. "Il ne fait pas de doute que les intentions des islamistes est de profiter de cette grogne sociale pour parvenir à diriger l'exécutif dans le pays, un vieux plan qu'ils remettent sur la sellette en temps de crise", selon l'ancien ministre. Face à la grogne, le gouvernement a pris en janvier deux séries de mesures sociales, dont l'augmentation des traitements des fonctionnaires et des retraités de 28 dollars par mois, le gel ou la baisse de certains prix ou encore des créations d'emploi. Par ailleurs le roi a effectué "des visites discrètes dans les zones les plus démunies du royaume, pour évaluer leurs besoins", a indiqué son entourage.

R. I.

"TOUS RISQUES PLUS" POUR
LES CLIENTS RENAULT ET DACIA

Page 13

LANCEMENT DU NOUVEAU BMW X1 XDRIVE28I

Le plaisir et
l'innovation n'ont
pas de limites

Lire page 12



MARCHÉ DES GRANDS FOURGONS EN 2010

**RENAULT
MASTER EN
APOTHÉOSE**

Lire page 13

NOUVELLE KIA PICANTO

**NOUVEAUX
DÉTAILS
ET NOUVELLES
IMAGES**

Lire page 13



LANCEMENT DU NOUVEAU BMW X1 XDRIVE28I

Le plaisir et l'innovation n'ont pas de limites

Le géant mondial des véhicules premium vient, une fois de plus, d'innover en matière de motorisation. Plus de puissance, moins de consommation et un grand intérêt pour la protection de l'environnement... telles sont les principales caractéristiques de la nouvelle motorisation 2.0 litres essence 4 cylindres avec BMW TwinPower turbo.

Première mondiale pour une nouvelle génération de moteurs à essence 2 litres, qui équiperont la nouvelle BMW X1 xDrive28i longue de 4454 mm, large de 1798 mm et haute de 1545 mm. Avec ce nouveau bloc, le conducteur sentira d'une façon limpide l'augmentation sensible de la puissance et optimisation significative du rendement, puissance maximale de 245 ch pour un couple maximal de 350 Nm.

La nouvelle BMW X1 xDrive28i abat le 0 à 100 km en 6,1 secondes (6,5 secondes avec boîte automatique). Elle met donc 0,7 seconde, à savoir 0,3 seconde de moins, que le modèle précédent équipé d'une boîte automatique à six rapports. La vitesse maximale de la nouvelle BMW X1 xDrive28i est de 240 km/h.

Ce même moteur 2 litres est de conception totalement nouvelle avec carter de vilebrequin confectionné entièrement en aluminium. Un principe de construction s'appuyant fortement sur la technologie du moteur à six cylindres en ligne avec technologie du BMW TwinPower turbo comprenant le système de chargement de haute efficacité suivant le principe du turbocompresseur Twin Scroll, l'injection d'essence directe précise ainsi que VALVETRONIC, la levée de soupapes variable brevetée de BMW qui a encore été nettement améliorée.

Le nouveau moteur issu de la stratégie de développement de la technologie BMW EfficientDynamics est associé à une boîte de vitesses manuelle à 6 rapports de série, alors que la boîte automatique à 8 rapports est proposée en option.

Aussi, le système de traction intégrale de série BMW xDrive dont est dotée la nouvelle BMW X1 xDrive28i applique un rapport de répartition variable des forces motrices entre l'essieu avant et l'essieu arrière grâce à un embrayage à lamelles à pilotage électronique.

Cette technologie 4 roues motrices intelligente est associée au Contrôle Dynamique de Stabilité (DSC) et engage immédiatement les actions



nécessaires dès qu'une tendance au survirage ou sous-virage est détectée. Outre la traction sur les sols glissants ou meubles, elle optimise la tenue de trajectoire dans les virages.

Sécurité premium

Grâce à sa suspension dynamique, xDrive contribue à un braquage précis dans les tournants. Le système Performance Control permettant un

comportement de conduite encore plus agile grâce à une répartition

de la puissance de la BMW X1 en fonction de la situation. Le tableau de bord est équipé d'un écran à cristaux liquides en option. Un pack Sport M sera offert pour la première fois sur la BMW X1 au printemps 2011 pour souligner encore plus les qualités routières d'agilité.

Le système de traction intégrale permanente est associé au Contrôle Dynamique de Stabilité (DSC) et à la gestion du moteur. Outre la fonction ABS, le Contrôle Dynamique du Freinage et le Contrôle de Freinage en Courbe CBC (Cornering Brake Control), le DSC comprend également le Contrôle de Motricité DTC (Dynamic Traction Control). De plus, le système DSC comprend également le freinage à sec lorsque la chaussée est mouillée et une compensation du fading.

En plus d'offrir une protection anti-

collision maximale, la BMW X1 dispose d'airbags frontaux et latéraux de série ainsi que d'airbags de tête (airbags rideaux) latéraux pour le conducteur et les passagers avant et arrière.

Un habitacle expressif et généreux

Les éléments graphiques expressifs, les inserts décoratifs généreux et les lignes dynamiques confèrent à l'habitacle de la BMW X1

un caractère sportif et jeune. Le tableau de bord est intégré à la structure qui se retrouve dans le revêtement des portes soulignant la largeur de bord et la sensation d'espace généreux de l'habitacle. La forme de la console centrale délimite clairement la zone du conducteur de celle du passager avant.

L'arrière de la BMW X1 dispose de trois sièges à part entière. Le dossier de la banquette arrière peut être rabattu selon un rapport de 40/20/40 et permet ainsi de porter le volume du coffre à bagages de 420 à 1 350 litres. Les nombreux compartiments de rangement, porte-boissons et vide-poches sont autant de détails qui complètent la fonctionnalité.

Un équipement haute couture

Que de confort et de plaisir dans ce nouveau X1 qui est équipé d'un rail de toit, un kit Rangement et un crochet d'attelage avec rotule amovible. Les sièges Sport, le chauffage des sièges et un kit Eclairage ainsi que le grand toit panoramique en verre sont autant d'éléments qui contribuent à personnaliser l'ambiance de l'habitacle. Il dispose aussi de la climatisation automatique, le système audio de série comprend, 6 HP et un changeur CD, également une prise AUX IN pour une interface pour le branchement de sources audio externes ; un lecteur MP3 et autres supports de données peuvent être intégrés dans le système de divertissement du véhicule via une interface USB.

La caméra de recul optionnelle et le système d'aide au stationnement Park Distance Control facilite les manœuvres de stationnement de la BMW X1. Outre l'utilisation Internet, BMW ConnectedDrive offre également des solutions innovatrices permettant l'intégration de smartphones et de lecteurs de musique externes dans le véhicule.

L'option Apps de BMW ConnectedDrive également proposée est un élargissement attrayant de l'offre de divertissement : les utilisateurs d'une iPhone Apple peuvent sélectionner via iDrive des stations de radio du web du mode entier à l'aide de cette dotation optionnelle et d'un logiciel gratuitement.

Enfin, parallèlement au lancement sur le marché de la nouvelle BMW X1 xDrive28i, un pack Sport M sera proposé pour la première fois au printemps 2011 pour toutes les versions du modèle compact BMW X.

HYUNDAI

Ventes records de 358.284 en Europe

Hyundai vient d'annoncer un record dans ses ventes automobiles en Europe. Ainsi, 358.284 immatriculations ont été réalisées en 2010 signant ainsi une progression de 4,7% par rapport à 2009.

Hyundai a réalisé une bonne année commerciale en Europe en commercialisant 358.284 véhicules en 2010 augmentant ainsi sa part de marché de 2,4% pour atteindre 2,6%, soit un autre record en soi.

Il est à signaler que la i30 a réalisé une évolution de 21% (115.207 unités) par rapport à 2009. Allan Rushforth, Senior Vice President et COO de Hyundai Motor Europe a commenté :

"Non seulement nous avons atteint un niveau record, mais nous avons également dépassé nos propres objectifs. Les arrivées du ix35 et du ix20 élargissent notre portefeuille de produits et apportent de nouveaux clients à Hyundai, fournissant un complément utile aux offres économiques et respectueuses de l'environnement comme la i30. Un autre facteur clé contribue également à la réussite de ces modèles, notre garantie triple cinq, qui a convaincu les clients de la qualité et de la fiabilité des véhicules Hyundai".

"En 2011 nous mettrons l'accent sur l'augmentation de notre part de marché par l'introduction en Europe d'un certain nombre de véhicules neufs dans de nouveaux segments pour Hyundai, dont la i40 et le Veloster. Ces nouveaux lancements, couplés avec les améliorations de notre réseau de vente, permettront de continuer d'augmenter les ventes de Hyundai et d'affirmer la position de la marque en Europe », a conclu Rushforth".

PROBABLE ALLIANCE ENTRE DAIMLER AG ET RENAULT

Un Kangoo "made in germany" en projet !



Selon le magazine allemand spécialisé dans l'automobile AUTOstrassenverkehr, le constructeur allemand Daimler AG ambitionne de s'allier au constructeur français dans le but de produire un nouveau VUL concurrent direct du VW Caddy.

Il s'agit d'un nouveau VUL du segment de Kangoo qui reprendra d'ailleurs la technologie et l'ingénierie du losange dans sa conception. Il sera très probablement produit en France dans l'usine de Mabeuge.

Le constructeur allemand pense que ce projet aboutira à une commercialisation effective du nouveau VUL à la fin 2012. Son tarif ne dépassera pas les 20 000 euros.

Il est à noter qu'aucune confirmation émanant des deux constructeurs n'a été enregistrée jusqu'à présent. A suivre donc.

PARTENARIAT RENAULT ALGÉRIE-ALLIANCE ASSURANCES

"Tous risques plus" pour les clients Renault et Dacia

Une nouvelle offre d'assurance automobile vient de voir le jour en Algérie. "La tous risques plus" est le fruit d'un partenariat entre le groupe Renault Algérie (Renault et Dacia) et la compagnie d'assurance privée Alliance Assurances.

L'annonce en a été faite à l'occasion d'un point de presse animé par Khelifati Hassen, Président-directeur général d'Alliance Assurances et Stéphane Galoustian, directeur général de Renault Algérie à l'hôtel Sofitel d'Alger.

Les futurs clients de Renault Algérie (et ceux possédant un véhicule acheté depuis janvier 2009) auront moins de mal à se faire rembourser les frais d'assurance en cas de sinistre puisque le partenariat annoncé aujourd'hui dimanche 23 janvier consiste à assurer au client une prise en charge totale de son véhicule accidenté par les agences de Renault Algérie. Ainsi, en cas de sinistre explique le P-dg d'Alliance Assurance Hassen Khelifati, "En cas de sinistre, le véhicule assuré Tous risques plus est pris entièrement en charge par Renault, de l'expertise jusqu'à

la réparation. Le client ne paie rien. Son véhicule sera réparé dans un atelier Renault avec une pièce de rechange d'origine avant d'ajouter que l'opération financière de l'assurance se fera entre Renault Algérie et Alliance Assurance qui remboursera les frais de réparation directement à la filiale algérienne de Renault. Sans dévoiler le tarif de ce nouveau produit d'assurance, Alliance Assurance et Renault Algérie ont trouvé la parade pour minimiser les tracasseries administratives aux clients en prenant en charge le véhicule objet du sinistre et toutes les interventions auprès du

garage automobile. "Le client n'aura pas à faire des déplacements pour expertiser son véhicule, chercher un mécanicien ou un tôlier pour le réparer et courir ensuite pour récupérer le chèque", a ajouté M.Khelifati. De son côté, Renault Algérie va consolider sa position de leader sur le marché automobile algérien avec ce nouveau type d'assurance, car il faut bien l'avouer, le remboursement auprès des compagnies d'assurance se fait toujours au bout d'un chemin du combattant dans lequel le client se voit obligé de charger de presque toutes les démarches administratives, d'expertise et de réparation avant de se voir rembourser et pouvoir rouler avec son véhicule. Par ailleurs, il est indiqué que le terme du partenariat avec Renault Algérie stipule que dans tous les showrooms de Losange à travers le réseau de la marque, des bureaux d'Alliance Assurances seront installés pour que les nouveaux clients puissent bénéficier de cette nouvelle formule qui n'est en aucun cas obligatoire pour le nouvel acquéreur. Pour M.Galoustian "Le client est roi, à lui de choisir la formule qui lui convient lors de l'achat et la compagnie qui l'intéresse".

MARCHÉ DES GRANDS FOURGONS EN 2010

Renault Master en apothéose

L'année 2010 a été pour Renault Algérie une année record. Si son succès dans le segment des VP n'est plus à démontrer, le VUL, notamment les grands fourgons confirment encore une fois la suprématie du Losange en Algérie.

Si le Toyota Hilux est le roi des pick-up, le Renault Master est le tsar des grands fourgons sur le marché local avec 2.692 unités vendues en 2010 dont 185 nouveaux Master, fraîchement lancé en Algérie. Avec ces chiffres, le constructeur français est toujours le numéro 1 du marché algérien des grands fourgons laissant loin derrière lui ses concurrents.

La seconde position a été adjugée par l'autre constructeur français Peugeot qui a écoulé durant l'exercice 2010, 714 Peugeot Boxer. Ce dernier laisse aussi loin derrière lui les autres modèles concurrents à l'image de l'américain Ford Transit qui arrive en troisième position dont le groupe Elsecom y a commercialisé 464 unités.

Le Citroën Jumper de chez Saïda Citroën avec 286 ventes arrive quatrième suivi par le Fiat Ducato du groupe Ival avec 274 ventes. Le Volkswagen Crafter ferme le classement en sixième position avec 218 ventes en 2010.



NOUVELLE KIA PICANTO

Nouveaux détails et nouvelles images



Très séduisante à l'image des premiers clichés dévoilés par Kia, la nouvelle Picanto nous apporte un lot supplémentaire de détails quelques jours avant sa commercialisation en Corée du Sud. En premier lieu, la nouvelle Kia Picanto sera plus longue que sa devancière de 6,5 cm (3.595 m de long), de 0,5 cm dans la largeur (1.595 m) et la hauteur (1.485 m). Toujours dans le chapitre des mensurations, l'empattement augmente de 1,5 cm (2.385 m). Côté équipement, la nouvelle Picanto sera dotée, pour la première fois, du système de démarrage en cote appelé chez Kia (Hill Start Assist Control). Il est annoncé aussi un ensemble d'équipements de série comme l'ABS, l'ESP, l'AF et 4 à 6 airbags selon les versions. Côté mécanique, un nouveau moteur essence signera son entrée dans le catalogue de la marque dans le segment des petites citadines. Il s'agit du bloc de 1.000 cm³ de 82 ch qui sera décliné aussi en version GPL et Flex fuel. Un choix de transmission manuelle et automatique accompagnera cette motorisation. Aussi, et selon les derniers clichés lâchés par le constructeur, la nouvelle Kia disposera d'une planche de bord très élégante.

PROMOTION DU CINÉMA ALGÉRIEN

La volonté politique existe

La volonté politique existe pour promouvoir une réelle industrie cinématographique en Algérie, a estimé samedi à Oran le producteur et réalisateur Yazid Arab.

Le projet de loi adopté dernièrement par l'Assemblée populaire nationale (APN) traduit "la bonne volonté politique pour faire sortir le 7e Art algérien de son marasme", a-t-il indiqué à l'APS en marge d'une rencontre animée à la cinémathèque d'Oran.

Ces nouvelles mesures, a-t-il expliqué, se traduiront notamment par la rénovation des salles de projections et la valorisation des différents segments de l'activité cinématographique.

Selon ce cinéaste, la portée des dispositions suggérées par la tutelle gagneraient à être expliquées aux professionnels du secteur pour leur permettre "d'en savoir un peu plus" sur l'impact escompté à travers cette réorganisation.

Invité à la cinémathèque d'Oran, à l'initiative de la nouvelle association artistique locale "In-Art", Yazid Arab a présenté deux films documentaires intitulés "At Yani, paroles d'argent" et "Les pêcheurs de sable".

"At Yani, paroles d'argent", réalisé par Arezki Metref et produit par Yazid Arab dans le cadre de la manifestation "Alger capitale de la culture arabe", donne la parole aux habitants du village d'At-Yani (Tizi-Ouzou) pour évoquer l'histoire et les mutations socio-économiques de leur région.

"Les pêcheurs de sable" est un court-métrage réalisé en 2010 par Yazid Arab qui s'est penché sur les pratiques illicites d'extraction du sable de l'Oued Sébaou (Tizi-Ouzou).

Depuis leur sortie, ces deux oeuvres ont été projetées à l'occasion de plusieurs manifestations cinématographiques en Algérie et à l'étranger. **APS**

FESTIVAL DE VAULT EN VELIN (FRANCE)

Le film "Garagouz" remporte le Grand Prix

"Garagouz" du réalisateur Abdenour Zahzah a obtenu le Grand Prix du 11e festival du court métrage de Vault en Velin, en France, a-t-on appris dimanche auprès du producteur du film, M. Yacine Laloui.

Ce court métrage de 24 minutes, produit en septembre 2010, a cumulé ainsi 6 prix internationaux en moins de 4 mois.

"Garagouz" est la première fiction de Zahzah, une fable sur les années 1990 en Algérie qui raconte la vie de deux marionnettistes professionnels, le père et le fils, en tournée dans le centre du pays pour y apporter un peu de joie et de rêve. Le film a été financé par le Fonds d'aide aux techniques et à l'industrie cinématographiques (FDATIC), relevant du ministère de la Culture, avec le concours du Centre culturel italien à Alger.

Zahzah a déjà à son actif une dizaine de films documentaires sur différents thèmes. **APS**

CULTURE ET NOUVEAUX MÉDIAS

Les internautes rendent hommage au rebelle

Il est rare qu'on célèbre chez nous les anniversaires de gens qui, plus est, ne sont plus de ce monde. Pourtant hier le réseau social facebook ainsi que Youtube, le leader de la vidéo on-line, se sont faits l'écho de l'anniversaire de naissance du Rebelle.

PAR LARBI GRAÏNE

Mais c'est aussi hier que devait paraître chez les éditions Mehdi de Tizi-Ouzou, le plus volumineux livre jamais écrit sur Matoub Lounès, à savoir « Tafat n wurghu » (La lumière de la brûlure), 700 pages. Des organismes culturels y ont mis aussi du leur en répercutant sur facebook leur contribution respective. Il en est ainsi des émissions kabyles de Radio plurielle, basée en France qui ont demandé à cette occasion à tous les fans de Matoub Lounès de mettre dans leur profil la photo du chanteur berbère. Mais la somme des contributions individuelles s'est révélée encore plus phénoménale. La Toile a reçu un nombre incalculable d'envois de vidéos de la part d'internautes qui ont su faire preuve de beaucoup d'imagination. Sur l'un des envois, on peut lire « 24 janvier 1956-24 janvier 2011, Matoub aurait eu 55 ans ». Avec toutes ces contributions, il est loisible de reconstituer toute la filmothèque qui a été réalisée sur le Rebelle. Beaucoup ont réalisé des montages vidéo, en y mettant des messages et en tentant de reconstituer les principales étapes de la vie du disparu. Chansons, amis, les lieux fréquentés, interviews, reportages, tout y passe. Le chanteur est resté une légende partout en Algérie et même ailleurs. En France, du fait de la forte présence de la



communauté algérienne, nombre de rues portent le nom de Matoub. Le nouveau livre sur le Rebelle comporte 145 de ses poèmes en kabyle et leur traduction en français. Il est signé par le chercheur Rachida Fitas, qui est en passe de préparer une thèse de magister sur le même personnage au département de langue et culture amazighe de Tizi-Ouzou. Né le 24 janvier 1956 à Taourirt Moussa, Matoub Lounès est mort assassiné en Kabylie le 25 juin 1998. Il aurait hier bouclé 55 ans et Matoub serait retourné visiter les siens au village de Taourirt Moussa qui l'a vu naître. Il incarne aux yeux des Algériens et même aux yeux de ceux qui ne connaissent pas la langue kabyle le libre-penseur subversif, l'homme libre chez lui, pouvant rester digne en toutes circonstances. C'est le chanteur Idir, alors au sommet de la gloire, qui le découvre en 1978, Matoub Lounès, enregistre pour la première fois dans sa maison d'édition à Paris. Matoub avait alors que vingt-deux ans. Il fut l'un des rares artistes kabyles à n'avoir pas bénéficié des faveurs de l'émission

« les chanteurs de demain » de la chaîne 2 de la radio nationale. Ses différentes tentatives pour se produire sur le plateau de cette émission se sont avérées toutes infructueuses. L'animateur aurait dit : « Je ne veux plus voir ce nom sur la liste des candidats ». Mais dès que l'artiste a sorti son premier album, c'est le boom. Une nouvelle vedette de la chanson kabyle était née. Sa vie d'artiste a été de tout temps mêlée à sa vie de militant berbériste. Le chanteur avait reçu des balles de la part des gendarmes pendant les événements d'octobre en 1988 et on le croisait dans les marches appelant à la reconnaissance de tamazight. Il en sort de cette épisode qui l'avait forcé du reste à une longue hospitalisation avec cette chanson « ma d rrsas i gneqqen aqli ur mutgh ara » (si les balles tuent, moi, j'en suis pas mort). Mais il mourra le 25 juin 1998, après avoir réchappé à un premier enlèvement en 1994 dans un attentat perpétré par un groupe armé sur la route menant de Tizi-Ouzou à Aït Douala en Kabylie à quelques encablures de son village natal. **L.G.**

«LE DERNIER COMBAT DU CAPTAIN NI'MAT» DE MOHAMED LEFTAH

Un livre audacieux

Il est des écrivains qui ne voudraient pas, pour tout l'or du monde, assister de leur vivant à la publication de l'une de leurs œuvres qu'ils pensent qu'elle leur apportera des ennuis. Donc comme pour le commun des mortels qui projette de léguer son bien à autrui ou à ses enfants, l'écrivain avant de mourir peut faire un testament à l'intention de l'éditeur de son choix pour l'autoriser à publier son livre une fois qu'on l'aurait bel et bien enterré. C'est ce qu'a fait avant de quitter ce monde justement l'écrivain marocain Mohamed Leftah installé au Caire depuis de longues années. S'il est mort, il y a plus de 2 ans quand même, soit le 20 juillet 2008, le livre n'est paru que le 8 janvier dernier chez les Editions de la Différence (France) sous le titre « Le dernier combat du capitain Ni'mat ». L'éditeur qui est Joaquim Vital n'a pas eu le temps d'exécuter le testament puisqu'il est mort lui aussi l'année dernière. Mais là c'est



une autre histoire. Le livre dont il est question, est en fait un roman, lequel raconte l'histoire du capitain Ni'mat, qui au crépuscule de sa vie ressasse la défaite de l'armée égyptienne face aux Israéliens en 1967. Pour passer ses vieux jours, il se retrouve dans un club privé du Caire, un tantinet luxueux, plus exactement dans une piscine non pas fréquentée par des jeunes filles mais par de jeunes adolescents. Et voilà notre capitain franchement épris de son domestique nubien Islam, qu'il découvre un jour endormi nu dans sa cabane. L'épouse de l'ex-officier devient ainsi cocue au sein d'un amour interdit

dans un pays en proie à l'intégrisme religieux. C'est « un visage singulier de l'amour, qui (lui) permet aujourd'hui de dénouer les bandelettes de cette momie qu'(il) portait en (lui) sans le savoir, et d'évacuer hors de (lui) son cadavre empuanti » écrit capitain Ni'mat dans son journal intime. Le capitain Ni'mat devient khawala, inverti passif, c'est-à-dire l'abjection personnifiée dans le monde islamique. Malgré l'audace du thème traité, les critiques occidentaux jugent d'ores et déjà la prudence dont a fait preuve l'écrivain comme étant excessive. Selon Mohamed Leftah « l'écriture

est un exil » une expression qui rappelle les paroles de l'écrivain algérien Malek Haddad (1927-1978) même si elles ne revêtent pas la même signification. « La notion d'exil suppose que l'on ait été contraint au départ. Ce n'est pas le cas pour moi. J'ai choisi de vivre en « exil » dans la mesure où je pouvais rester au Maroc. Mais c'était plus intéressant pour moi de vivre hors de mon pays d'origine, d'autant plus que j'avais l'expérience de l'expatriation à Paris où j'ai vécu plus de quatre ans » déclarait Mohamed Leftah dans une interview. Et d'ajouter : « L'exil n'est pas à prendre uniquement au sens physique du terme, l'écriture est elle-même une forme d'exil. On s'abstrait du groupe, on est face à soi avec comme seul horizon une page blanche à meubler ». Mohamed Leftah naquit en 1946 à Settat au Maroc et a fait des études dans une école d'ingénieurs en travaux publics à Paris. **L.G.**

PETIT ÉCRAN

Quel impact sur l'adulte en général et l'enfant en particulier ?

La télé, en général, a ses avantages, mais ses inconvénients aussi. Du point de vue information, c'est un média qui permet de donner des nouvelles en un temps record à un large public à travers le monde. En plus d'être un loisir de détente après une longue journée de travail, la télé nous permet de découvrir, d'apprendre et de s'instruire à travers les documentaires qu'elle diffuse. En bref, elle nous instruit et peut être un outil d'éveil pour les jeunes lorsqu'on sait bien gérer sa programmation et sa fréquence.

PAR OURIDA AIT ALI

Dans les foyers algériens, le poste téléviseur est devenu un outil incontournable, mais également individuel, à l'instar des téléphones mobiles ou des postes de radio. Dans chaque pièce, on installe cet appareil, la chambre des enfants, la chambre des parents, salon, cuisine... Chacun alors choisit son programme : politique, film, documentaire... Mais à forte dose,

la télé peut être néfaste, particulièrement pour les enfants.

Malika Chougar, psychologue clinique de l'enfance et de l'adolescence, affirme : « Chez nous, ce qui sera bien, est qu'elle reflète quelque peu toutes les réalités de la vie sociale et pour cela elle devrait être une télé qui soit critique vis-à-vis des activités du pays. » Pour la spécialiste, cela donne une société désunie et déstabilisée. Et de continuer. « Vu que le programme dont elle dispose se présente sur un seul point de vue, donc les gens vont vers d'autres chaînes, en l'occurrence arabes et françaises. Ce qui ne manque pas de créer une espèce de confusion et de perte de repères nationaux et identitaires », estime la psychologue, tout en mentionnant également l'impact et l'influence que la télé peut engendrer chez les jeunes.

« Pour les jeunes et moins jeunes enfants en général, les programmes bien choisis sont bénéfiques, mais il faut instaurer des limites », réitère Mme Chougar, car on constate des enfants accros au petit écran... L'enfant est alors absorbé dans ce monde imaginaire dont il ne veut pas sortir. Il faut dire également que la télé véhicule des scènes de violence. Sur ce volet, la psychologue préconise : « Le mieux est que l'adulte ne laisse pas seul l'enfant devant l'écran, particulièrement la nuit. Les scènes de violence peuvent engendrer des crises d'angoisse chez les plus jeunes ». En outre, continue-t-elle, « laisser un enfant seul en face de la télé durant de longues heures



peut retarder son développement psychologique. Il faut, par ailleurs, donner la possibilité à l'enfant en bas âge de jouer, de se divertir en lui proposant autre chose », recommande-t-elle.

Il n'est point un secret pour personne, nous avons toujours du mal, il n'est pas toujours facile pour les parents de savoir limiter le temps pour les enfants. Il faut dire que par moments, les mamans préfèrent laisser leurs enfants devant la télé pour pouvoir vaquer tranquillement à leurs occupations. C'est ce que ne

manque pas d'avouer Mme Nouara, mère de six enfants.

« Je sais que je ne dois pas autoriser mes jeunes enfants à passer des heures devant la télé. Mais cela devient pratique pour moi lorsque je suis débordée dans les tâches ménagères. » Et de continuer : « Je préfère les garder à la maison devant leur petit écran, que de les laisser sortir. La rue est encore plus dangereuse avec les temps qui courent que la télé », conclut Nouara.

O.A.A

PIERCING ET JEUNES

Autres temps, autres mœurs...

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le piercing a fini par faire son introduction, certes timidement, dans la société algérienne. Il a fini en effet par recueillir les suffrages des jeunes, particulièrement ceux de la gent féminine. Ces dernières n'hésitent plus à recourir à cette nouvelle mode qui voit fleurir sur nez, langue, arcades sourcilière, nombril et autres organes, bien plus insolites, des petits bijoux ou des petits diamants pour les plus nantis. En Algérie et face à cet engouement, ce créneau a été très vite investi et exploité et depuis des boutiques se sont spécialisées dans le piercing. La gérante de l'une de ces boutiques nous avouera franchement que son activité se porte très bien. « Au moment où je me suis lancée dans cette aventure, j'avais vraiment peur que cela ne marche pas, mais j'ai été très vite rassurée en constatant l'afflux de clients et surtout clientes. De nos jours même les hommes n'hésitent pas à se faire percer l'oreille pour y arborer un petit bijou. Le piercing est devenu une véritable mode qui s'est progressivement répandue à toutes les couches de la société ».

Il faut toutefois préciser que le piercing des oreilles, pour les petites filles, existe depuis la nuit des temps en Algérie. Même les petits garçons, dans certaines régions, avaient droit à ce bijou qui était censé éloigner le mauvais œil et empêcher la mort



précoce des petits garçons. Percer le lobe des oreilles n'est donc pas inusité chez nous, mais bien ces différentes parties du corps qui connaissent cette nouvelle pratique. Des personnes n'hésitent pas en effet à se faire percer diverses parties du corps pour le besoin de s'affirmer. Notre interlocutrice nous dira à ce propos : « Ceux qui achètent nos bijoux pour piercing, ont diverses motivations et styles de vie, ainsi l'intellectuel veut un piercing pour son nombril pendant que le rocker préfère plus simplement se faire percer l'appendice nasal, il faut dire que le pier-

cing correspond à une volonté esthétique ou une démarcation sociale. Ainsi, le piercing a pour but l'amélioration de son apparence, la volonté de se distinguer de l'ensemble de la population ou de s'associer à un groupe particulier », conclut notre vendeuse qui ajoute : « Je vais vous faire une confiance, le piercing est un moyen de se distinguer, par exemple il est utilisé par certains pour s'opposer à leurs parents ou à la société, c'est une manière de s'affirmer, et de s'exprimer pour affirmer son caractère ». Concernant les prix appliqués pour le piercing notre interlocutrice nous

explique que ce n'est pas trop cher par rapport aux prix appliqués à l'étranger : Chez nous les prix sont abordables, le piercing pour l'arcade sourcilière coûte 400 DA, celui des lèvres 300 DA, le plus cher reste celui de la nuque qui revient à 1.500 DA. Il faut dire que ce sont des bijoux importés de l'étranger et qui sont fabriqués avec un produit spécial piercing. On s'est rendu par la suite à Hydra dans une autre boutique spécialisée dans les piercings. Là les prix sont nettement plus élevés. Le piercing du nez revient à 3.000 DA alors que celui de nombril est à 5.000 DA. La gérante de la boutique, encore une dame, nous explique que tous ses produits sont importés et sont d'excellente qualité, même en ce qui concerne les appareils pour piercing, elle nous assure qu'après chaque utilisation l'aiguille utilisée est jetée pour éviter toute éventuelle contamination. Là les piercings se font sur rendez-vous. D'ailleurs au moment de notre passage une jeune fille s'était présentée à son rendez-vous pour se faire percer la lèvre. : « Je suis âgée de 23 ans j'ai pris la décision de me faire faire un piercing. J'espère seulement que ce n'est pas trop douloureux. Mais bon, qui ne tente rien n'a rien, et ce n'est pas mon nouveau look qui va m'empêcher de continuer à travailler tout comme avant ».

Nous laissons la demoiselle aux mains de sa « perceuse » après lui avoir souhaité... bonne chance.

S. B.

LIGUE 2 /CR TÉMOUCHENT

1.650 actions mises sur le marché

Quelque 1.650 actions seront mises à la disposition des actionnaires, par le CR Témouchent, club évoluant en Ligue professionnelle deux de football, a annoncé dimanche le président du club. Contenues dans le statut du club en cours d'élaboration, ces actions sont d'une valeur de 1.000 dinars chacune, ce qui donnera un capital social de 1,65 million de dinars, a précisé Baki Larbi. "Le CRT est confronté à des problèmes financiers qui doivent être pris en charge par le club témouchentois afin d'éviter le forfait", a-t-il ajouté. Selon le même responsable, un montant de 16,8 millions de dinars dont 4,5 millions de dinars de dettes, a été dépensé depuis le début de la saison en cours. Sur le plan sportif, le club a procédé au recrutement de cinq nouveaux joueurs durant le mercato. Il s'agit de l'ancien international militaire Mokrane Wissam, Mezouar Arafat (ex-MCO), Hajar Yahiaoui et Benahmed (USM El Harrach) et Bouyousfi (un junior du MCO). Parallèlement, le club a libéré neuf joueurs, en majorité absents depuis le début de saison. Il s'agit notamment de Belarbi, Hamdane, El Abdi, Kherbache et Sari, selon la même source. En prévision de la reprise du championnat, le CRT effectuera un stage bloqué à Ain El Turk sous la conduite de l'entraîneur Drid Nasreddine, a conclu le président du CRT.

Report de la 9^e édition de la Coupe arabe de nations

La neuvième édition de la Coupe arabe des Nations, initialement prévue au Yémen du 7 au 17 juillet 2011 a été reportée à une date ultérieure, a indiqué l'Union arabe de football (UAFA). L'instance dirigeante du football arabe explique ce report par "le retard enregistré dans la conclusion de l'accord de parrainage avec la partie concernée ainsi que le choix de la chaîne de télévision chargée de la couverture de cette compétition". Outre le report de la Coupe arabe des Nations 2011, l'instance dirigeante du football arabe a également reporté le Championnat arabe des Nations des moins de 17 ans et celui des moins de 15 ans. L'Union arabe de football (UAFA) avait confié à l'Algérie l'organisation du Championnat arabe des nations des moins de 17 ans, initialement prévu à partir du 15 juillet 2011. Quant au Championnat arabe des nations des moins de 15 ans, il avait été confié à l'Arabie saoudite. Il devait se dérouler à partir du 15 juillet avant qu'il ne soit reporté pour les mêmes raisons.

Abdelmalek Ziaya restera à l'Ittihad Djeddah



L'attaquant international algérien de l'Ittihad Djeddah (Div. 1 saoudienne), Abdelmalek Ziaya, annoncé sur le départ au mercato d'hiver devrait terminer la saison sous les couleurs Jaune et Noir, a rapporté hier la presse locale, citant un responsable du club. Selon le président de la commission de l'Ittihad Djeddah, Mansour Al-Yami, les quatre joueurs étrangers du club devraient être gardés jusqu'à la fin de la saison. "Nous n'avons négocié avec aucun joueur étranger pour un éventuel recrutement. L'entraîneur portugais Toni Oliveira compte, du moins pour l'instant, sur les quatre étrangers, dont Ziaya" a déclaré Mansour Al -Yami, lors d'une conférence de presse à Jeddah (Arabie saoudite). Ziaya a retrouvé la semaine dernière, le chemin des filets à l'occasion du match amical face au Zamalek (1-0). Auteur de 5 buts cette saison en championnat d'Arabie saoudite, Ziaya avait rejoint l'Ittihad de Djeddah en janvier 2010 en provenance de l'ES Sétif.

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE /REAL BANGUI-MC ALGER DIMANCHE PROCHAIN À 16H

LE DOYEN S'ENVOLE CE MATIN POUR BANGUI

Le MC Alger, champion d'Algérie sortant, se rend aujourd'hui en République Centrafricaine où il devrait rencontrer dimanche prochain à partir de 16h le club local, le Real de Bangui, lui-même champion du précédent championnat local. Cette rencontre entre dans le cadre du premier tour de la Ligue des champions africaine.

PAR MOURAD SALHI

Le Doyen du football algérien entamera ainsi la plus prestigieuse des compétitions africaines dimanche au lieu de samedi comme cela avait été annoncé auparavant, au stade Barthélemy-Boganda de Bangui qui a déjà abrité, rappelle-t-on, la dernière sortie de la sélection algérienne, aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, et qui a vu les protégés d'Abdelhak Benchikha perdre sur le score de deux buts à zéro.

L'aventure africaine commence donc pour le Mouloudia dans les moments un peu particuliers, le club algérois connaissant en ce début de championnat national des conditions assez difficiles. En atteste sa position actuelle au classement général. La rencontre ne sera pas de tout repos pour les coéquipiers de Youssef Sofiane, qui effectueront un déplacement dangereux en Afrique Centrale. Ce qui peut faire remonter, peut-être, le moral non seulement du groupe mais également celui des milliers de supporters, c'est le fait que le gardien de but Mohamed-Lamine Zemmamouche, qui sera du voyage aujourd'hui avec son club. L'information a été confirmée hier par le directeur général du MCA, Kamel Abdelouahab. Contrairement à ce qui a été annoncé auparavant, l'international ne ratera pas cette empoignade très importante pour son club. Le sélectionneur national Abdelhak Benchikha ne s'est pas opposé



PH.D. R.

à l'idée de libérer ce gardien, pour prendre part au match avec son club, il rejoindra l'équipe nationale à Khartoum juste après le match à bord d'un vol spécial. Cette nouvelle réconfortera sans aucun doute le staff technique, à sa tête Alain Michel, qui pourra ainsi bénéficier des services de l'un des éléments indispensables.

Une fois sur place, les Algériens seront également confrontés à d'autres désagréments, d'abord l'humidité car si le principal adversaire du MCA reste le Real de Bangui, un autre adversaire l'attend : la nature du climat dans ce pays, une forte chaleur règne actuellement dans cette ville qui devrait abriter cette joute,

et le taux d'humidité qui atteint des fois les 90%. Cette situation influencera sûrement le rendement de l'équipe algéroise, comme elle a d'ailleurs déjà influencé sur le rendement de l'équipe nationale. Le stade affichera grand complet, notamment par les militaires comme d'habitude, la forte pression des supporters pèsera certainement lourdement sur les Algériens. Nonobstant tous ces points négatifs, le MC Alger doit prendre très au sérieux cette première confrontation pour revenir avec un bon résultat et afin de mieux négocier la suite de cette joute africaine très importante dans l'histoire de ce vieux club algérien.

M. S.

Zemmamouche sera du voyage

Le portier international Mohamed-Amine Zemmamouche sera du voyage avec son club mardi à destination de Bangui en prévision du match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football face au Real Bangui (Centrafrique), a affirmé lundi à Alger le directeur général du MC Alger, M. Kamel Abdelouahab. "Le sélectionneur national Abdelhak Benchikha a accepté de nous libérer le gardien Zemmamouche, qui sera du voyage avec ses coéquipiers mardi à destination de Bangui", a assuré à l'APS, le DG du vieux club algérois. La sélection algérienne, prépare le Championnat d'Afrique réservé aux joueurs locaux CHAN-2011, prévu du 4 au 25 février prochain au Soudan. "Un plan de vol spécial a été prévu pour notre gardien international afin qu'il puisse rejoindre la sélection nationale (A') qui prépare le Championnat d'Afrique des locaux", a-t-il expliqué. C'est un grand soulagement pour le staff technique du Doyen qui pourra bénéficier des services de Zemmamouche lors de cette empoignade. La nouvelle recrue, le gardien Sofiane Azzedine, ne pourra pas participer aux matchs de Ligue de champions de son équipe du moment qu'il n'a pas de licence CAF.

APS

MATCH AMICAL ALGÉRIE-TUNISIE

Ammar Souayah pourrait diriger la sélection tunisienne

Fédération tunisienne de football (FTF), pourrait charger le technicien Ammar Souayah de diriger la sélection nationale le 9 février prochain à Alger, à l'occasion du match amical face à l'Algérie, a rapporté hier la presse locale. En effet, le sélectionneur Faouzi Benzarti, désigné le 5 janvier au poste de sélectionneur de la Tunisie, a laissé entendre qu'il ne comptait plus assurer de nouveau ce poste. "Par deux fois, l'ancien régime m'avait forcé la main, m'obligeant à m'engager à la barre des Aigles de Carthage. Mais on ne m'y reprendra plus d'autant que l'on a usé de mes compétences pour se débarrasser de moi", a déclaré récemment Benzarti, qui avait dirigé la Tunisie lors de la



CAN-2010 en Angola. Annoncé en grand pompe à la tête de la sélection, en remplacement du Français Bertrand Marchand, Benzarti n'a signé aucun contrat avec la FTF, idem pour ses deux adjoints, Sami Trabelsi et Farid Ben Belgacem. Dans cette confusion accentuée par la longue trêve, la FTF aurait l'intention de charger Ammar Souayah des affaires techniques du onze national lors de son match amical contre l'Algérie. La Tunisie prépare son match face au Malawi, comptant pour la 6^e journée du groupe K des éliminatoires de la CAN-2012, alors que l'Algérie sera opposée le 27 mars au Maroc, à l'occasion de la 3^e journée (groupe C) des éliminatoires.

APS

FOOTBALL
MONDIAL-2018La Russie obtient officiellement
le statut de pays hôte

La Russie a obtenu officiellement dimanche le statut de pays-hôte de la Coupe du monde 2018 de football lors d'une cérémonie entre les autorités russes et la Fédération internationale de football (Fifa).

Le comité d'organisation russe, la Fédération nationale et la Fifa, représentée par son président Joseph Blatter ont signé une déclaration de nomination qui charge officiellement la Russie de l'organisation du Mondial-2018. "La Russie va exceller à organiser la Coupe du monde.

Nous partageons la vision et la mission qui veut que le foot soit plus qu'un jeu", a déclaré M. Blatter à l'assistance parmi laquelle figuraient le ministre des Sports Vitali Moutko et le président de la Fédération Sergueï Foursenko. "La Russie possède une grande tradition de football et la Coupe du monde agira comme un catalyseur en matière d'avancées sociales, ouvrira de nouveaux territoires à ce jeu et conquerra de nouveaux cœurs", a-t-il ajouté. La veille, M. Blatter avait rencontré Vladimir Poutine.



Le Premier ministre russe lui avait demandé le concours de la Fifa pour les vastes préparatifs à venir, a rapporté la presse russe dimanche. "Je voudrais demander à la Fifa de créer une équipe de spécialistes, qui pourraient travailler avec nous dès le début de nos préparations comme nous travaillons avec le CIO" (Comité international olympique), dans

Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi, a dit M. Poutine. "La Coupe du monde, ce n'est pas que des stades: ce sont aussi des aéroports, des rues, des routes, des axes de communications, des voies ferrées, etc. Tout cela servira non seulement les amateurs de football mais également tous les citoyens russes", a encore souligné M. Poutine.

NAPLES

MAZZARRI SALUE LES QUALITÉS
DE SON ÉQUIPE

L'entraîneur de Naples (Serie A), Walter Mazzarri, a salué les qualités de son équipe, "napolitaine dans l'âme qui ne lâche jamais et se bat jusqu'au bout", après la victoire à l'extérieur contre Bari dimanche (2-0) lors de la 21^e journée du championnat d'Italie. "Depuis que nous avons lancé notre projet, il s'est créé une véritable connivence entre l'équipe et les tifosi. Cette équipe est napolitaine dans l'âme. Elle ne lâche jamais, elle se bat et attaque jusqu'au bout", a déclaré Walter Mazzarri. "Ce n'est pas un hasard si après le nul contre la Fiorentina (0-0 à domicile lors de la précédente journée) on n'a pas entendu de sifflets mais des applaudissements pour encourager les gars. Cet équilibre sera précieux pour les prochains



défis", a ajouté l'ancien entraîneur de la Sampdoria. "J'espère que le championnat restera jusqu'à la fin aussi beau et ouvert. Les résultats prouvent pour l'instant que l'organisation et le travail peuvent faire la différence par rapport aux clubs aux budgets plus conséquents qui ont investi pour acheter tant de champions", a-t-il conclu. Naples, 2^e au classement à 4 points du leader, le Milan AC, est toujours en course pour le titre. L'équipe de Hassan Yebda joue sur tous les fronts cette saison : championnat, Coupe d'Italie et Europa league. L'international algérien a été convoqué dimanche par le sélectionneur national Abdelhak Benchikha en vue du match amical devant opposer l'Algérie à la Tunisie le 9 février prochain à Alger.

BUNDESLIGA

PREMIER FAUX PAS DU BORUSSIA

Le champion d'automne s'attendait sans doute à disposer facilement d'une équipe du VfB Stuttgart en plein doute et solidement vissée à l'avant-dernière place du classement. Mais en concédant l'égalisation à six minutes du terme (1-1), le Borussia Dortmund a laissé échapper une victoire qui lui tendait les bras.

Le Bayer Leverkusen (2) se rapproche du BVB, à la faveur de son succès 3-1

sur le terrain de Mönchengladbach. De son côté, le Bayern Munich s'est rassuré en signant face à Kaiserslautern sa plus large victoire de la saison (5-1). Hambourg SV(6), vainqueur 1-0 de l'Eintracht Francfort, et Schalke 04, qui s'est imposé 1-0 à Hanovre, poursuivent leur redressement. En revanche, la santé du Werder Brême reste fragile, comme le prouve la lourde défaite (0-3) concédée à Cologne.

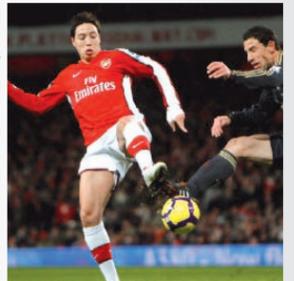
En haut : Borussia Dortmund (47 points), Bayer Leverkusen (36), Hanovre (34)

En bas : St. Pauli (19), VfB Stuttgart (16), Borussia Mönchengladbach (13)
Buteurs : Papiss Cissé, Mario Gomez (15 buts), Theofanis Gekas (14)

La stat : 100. Au soir de la 19^e journée, le Borussia Dortmund vire en tête de la Bundesliga pour la 100^e fois de son histoire.

PREMIÈRE LEAGUE
Arsenal reste
au contact

A l'issue de la 22^e journée, Manchester United reste la seule équipe invaincue en Angleterre. Opposés à Birmingham, les Red Devils se sont même livrés à une véritable



démonstration de force (5-0). Dans le même temps, Manchester City (3) a concédé une surprenante défaite (0-1) sur le terrain d'Aston Villa (16). Grâce à son succès 3-0 sur Wigan, Arsenal se maintient à deux longueurs de l'invincible leader. Après trois matches sans victoire, Liverpool a retrouvé des couleurs en s'imposant 3-0 devant Wolverhampton. Les Reds profitent de leur deuxième succès de la saison en déplacement pour remonter à la 11^e place du classement. Enfin, le tenant du titre Chelsea (4) affrontera Bolton (9) lundi soir.

En haut : Manchester United (48 points), Arsenal (46), Manchester City (45)
En bas : Wigan (22), Wolverhampton, West Ham United (21)

Buteurs : Dimitar Berbatov (17 buts), Carlos Tevez (11) Andrew Carroll (10)

La stat : 3. Dimitar Berbatov a signé son troisième triplé de la saison. Le Gunner Robin van Persie a aussi fait parler la poudre ce week-end en frappant à trois reprises contre les Latics.

SERIE A

Fortunes diverses
pour les prétendants

Battus sur le même score (1-3) par Bologne et l'Udinese, la Lazio (4) et l'Inter Milan (5) voient le titre de champion d'Italie s'éloigner encore un peu. Tenue en échec (0-0) par la Sampdoria, la Juventus (6) laisse quant à elle passer l'occasion de remonter à la quatrième place. Ces contre-performances font les affaires du trio de tête, qui prend le large. En disposant de Cesena 2-0, l'AC Milan conserve quatre points d'avance sur Naples, qui l'a emporté 2-0 à Bari. L'AS Rome reprend quant à elle la troisième place aux Biancocelesti, à la faveur d'un net succès 3-0 contre Cagliari.

En haut : AC Milan (44 points), Naples (40), AS Rome (38)

En bas : Cesena (19), Brescia (18), Bari (14)
Buteurs : Antonio di Natale (15 buts), Edinson Cavani (14), Marco di Vaio (13)

La stat : 6. Après six matches sans défaite, l'Inter Milan a concédé son premier revers depuis l'arrivée aux commandes de Leonardo.

LA LIGA

Real et Barça toujours
au coude à coude

A en juger par les premiers résultats, la deuxième moitié de la saison devrait confirmer les tendances constatées depuis le début de l'exercice en cours. Face au Racing Santander, le FC Barcelone a signé sa 18^e victoire en 20 journées (3:0). Les Catalans conservent quatre points d'avance sur le Real Madrid, qui s'est imposé de justesse devant Majorque, grâce à Karim Benzema. Le FC Valence (4) a lui aussi dû batailler ferme pour venir à bout de Malaga, pourtant avant-dernier du classement. En effet, il aura fallu attendre le temps additionnel pour voir les favoris prendre un avantage définitif au tableau d'affichage (4-3), par Aritz Aduriz. Vainqueur de la Real Sociedad 2-1, Villarreal se maintient en troisième position, à 13 points du Barça.

En haut : FC Barcelone (55 points), Real Madrid (51), Villarreal (42)

En bas : Almería, Malaga (17), Levante (15)
Buteurs : Cristiano Ronaldo (22 buts), Lionel Messi (19), David Villa (14)

La stat : 14. Comme le nombre de matches de Liga remportés consécutivement par le FC Barcelone.

Marie-Ange Casta

"J'aimerais une carrière à la Mélanie Laurent !"

Dans la famille Casta, je voudrais la Benjamine : Marie-Ange Casta ! Alors que Laetitia Casta n'a pas mis longtemps avant de s'imposer comme l'un des plus grands tops de ce monde, voilà que sa petite sœur, de douze ans sa cadette, débarque à peine et met déjà le monde à ses pieds.



Mannequinat, stylisme, cinéma... à 20 ans, Marie-Ange a déjà tout d'une grande et s'offre cette semaine la couverture de *BE. "Je suis dispersée"*, confie-t-elle. Heureusement, elle peut compter sur son agent pour la cadrer. Car du talent, elle n'en manque pas ! Depuis qu'elle a quitté la Corse, son pays d'origine, pour monter sur Paris, elle vit "en coloc avec des copains corses dans un grand appartement." C'est dans cet endroit qu'elle réfléchit, étudie et crée. Etudiante en stylisme, elle vient de signer une collection de bijoux avec Maty, qui débarquera en boutiques le mois prochain. Une ligne aux couleurs de sa région d'origine, la Corse, utilisant principalement de l'or jaune et du corail. A côté de cela, la jolie égérie Reebok mais aussi Mango fait également ses premiers pas au cinéma. Elle vient d'achever le tournage de *Mineurs 27* dans lequel elle a obtenu le rôle féminin principal aux côtés de Gilles Lellouche et Jean-Hugues Anglade. Bientôt dans *Des vents contraires* de Jalil Lespert aux côtés de Benoît Magimel, Audrey Tautou et Ramzy Bédia, elle confie : "J'aimerais une carrière à la Mélanie Laurent. Comme elle, je suis plus dans la poésie et les films d'auteurs que dans les blockbusters. Je jouerai le rôle d'une jeune élève d'auto-école, qui tombe amoureuse de son mari (Benoît Magimel jouera le mari du personnage interprété par Audrey Tautou, ndlr), donc j'espère ne pas avoir à jouer de scène avec elle, ça serait vraiment mauvais signe ! Mais j'espère la rencontrer. Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain, c'est le film qui m'a donné envie de jouer."

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1635 Naissance de l'Académie française

Le cardinal de Richelieu pour avoir une plus grande main mise sur les gens les plus importants à l'époque à fonder "les amis des lettres françaises" et en tire un nouveau prestige. Ce jour, il érige le petit groupe en une académie dont il devient le protecteur. C'est l'Académie française. Le nombre d'académiciens est fixé à quarante. Parmi les plus influents du jour, il y a Vaugelas, Séguier, Voiture... De nos jours l'Académie française existe toujours, il y a toujours 40 membres et lorsqu'un membre décède ou se retire, les autres membres élisent un remplaçant. Le rôle de l'Académie française est de veiller sur la langue française. Elle agit pour en maintenir les qualités et en suivre les évolutions nécessaires. Elle en définit le bon usage. Elle le fait en élaborant son dictionnaire qui fixe l'usage de la langue, mais aussi par ses recommandations et par sa participation aux différentes commissions de terminologie.



chiots, que la méchante Cruella D'Enfer parvient à faire kidnapper pour se faire faire un manteau de fourrure en dalmatien. L'une des tâches les plus difficiles fut de trouver et de dresser plus de 200 chiots dalmatien. En outre, leur bien-être était un souci majeur pour les réalisateurs.

1971 Idi Amin dépose Milton Président de l'Ouganda

Idi Amin Dada Oumee est un militaire et chef d'Etat ougandais qui a pris le pouvoir ce jour. Il a laissé l'image d'un dictateur fou, violent et sanguinaire. Après avoir appris qu'Obote planifiait de l'arrêter pour détournement de plusieurs millions de dollars des fonds de l'armée, Amin Dada prend le pouvoir par un coup d'Etat, alors qu'Obote assiste à un sommet du Commonwealth à Singapour. Cependant, peu de temps après avoir pris le pouvoir, il installe un dénommé "State Research Bureau" qui se révèle n'être qu'une variante ougandaise d'escadrons de la mort pour pourchasser et assassiner les supporters d'Obote. Les chefs militaires qui n'ont pas soutenu le coup d'Etat sont exécutés. Amin Dada révèle sa cruauté : beaucoup sont décapités, une trentaine d'autres meurt après que de la dynamite ait été jetée dans leur cellule. A partir de 1974, la terreur s'accroît. Le régime se lance dans une chasse paranoïaque à tous ceux qui, selon lui, peuvent menacer le régime. A partir de 1975, Idi Amin Dada s'auto-proclame Maréchal, puis président à vie. Cette année-là devant les médias, il se met en scène sur une chaise à porteurs, obligeant des hommes d'affaires occidentaux à le promener. C'est la pure folie.

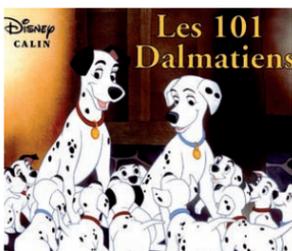


1924 Premiers jeux Olympiques d'hiver

24 ans après la naissance des Olympiades d'Athènes, les tout premiers jeux Olympiques d'hiver s'ouvrent à Chamonix. 16 pays sont représentés et près de 300 sportifs participent à cette nouvelle compétition. Outre le combiné nordique et le patinage artistique, on retrouve également le hockey sur glace, le curling et le bobsleigh. La semaine a remporté un tel succès que Pierre de Coubertin, créateur des Jeux et président du comité, a accepté la création des Jeux d'hiver en mai 1925 lors d'un congrès. La première épreuve ayant eu lieu à Chamonix fut le 500 m messieurs en patinage de vitesse. L'Américain Charles Jewtreff fut le premier champion olympique. Le Finlandais A. Clas Thunberg remporta des médailles dans les cinq épreuves de patinage de vitesse : trois d'or, une d'argent et une de bronze. Le Norvégien Thorleif Haug domina le ski nordique, s'imposant dans les deux épreuves de ski de fond et dans le combiné nordique.

1961 «Les 101 Dalmatiens» de Disney

Dessin animé qui raconte l'histoire de Pongo, un dalmatien intelligent qui s'arrange pour épouser la femelle de son choix, Perdita, tout en faisant marier son maître, Roger Radcliff, avec la jolie maîtresse de Perdita, Anita. Bientôt, Perdita donne naissance à 15



2001 La marée noire frappe la Baie des tortues

La marée noire du Jessica frappe la Baie des tortues aux Galapagos, dans l'île de Santa Cruz ce jour. Les iguanes marins, les fous à pattes bleues et les lions de mer sont directement menacés par cette pollution de leur paradis, réserve écologique unique au monde. L'Equateur a demandé aux Etats-Unis d'envoyer des spécialistes pour aider à combattre cette catastrophe imminente. Une erreur de pilotage aurait provoqué le naufrage du Jessica. Le capitaine du Jessica, le cargo qui s'est échoué au large des îles Galapagos, reconnaît avoir commis une erreur de pilotage.



LE CARNET DU MIDI

1882 UNE DES PLUS GRANDES ROMANCIÈRES DU XX^E SIÈCLE

Féministe et romancière anglaise, Virginia Woolf est née ce jour à Londres. Très jeune, elle découvre les classiques de la littérature anglaise. Ses souvenirs se portent sur Cornouailles où elle passait ses vacances. Elle commence l'écriture comme activité professionnelle en 1905, initialement pour le supplément littéraire du Times. En 1912, elle épouse Leonard Woolf, fonctionnaire et théoricien politique. Son premier roman, *The Voyage Out* (La Traversée des apparences), est publié en 1915. Elle continue à publier des romans et des essais en tant qu'intellectuelle, qui rencontrent un succès aussi bien auprès de la critique que du grand public. Virginia Woolf se suicide en 1941. Elle remplit ses poches de pierres et se jette dans la rivière Ouse, près de Monk's House, sa maison de Rodmell. L'étude de sa vie et de ses œuvres par les psychiatres contemporains conduit à penser qu'elle présentait tous les signes de ce qu'on nomme aujourd'hui «trouble bipolaire» (anciennement psychose maniaco-dépressive), maladie mentale alternant des épisodes de dépression et d'excitation, souvent associée avec une grande créativité mais conduisant bien des personnes au suicide.



1967 LE REMPLAÇANT DE LUXE



David Ginola, né ce jour, est un joueur international français de football qui acheva sa carrière de joueur professionnel en 2002 et débuta une carrière d'acteur. David Ginola, 1 m 85, se fait remarquer lors de ses passages au Racing et à Brest, mais c'est au Paris Saint-Germain qu'il se révèle vraiment au grand public. Spectaculaire et élégant ailier gauche, il régale le Parc des Princes de ses contrôles orientés et de ses débordements. Élu meilleur joueur du championnat de France à l'issue de la saison 1993-1994, qui voyait le PSG terminer champion, Ginola se révèle également sur la scène internationale à l'occasion des épopées européennes du PSG. Particulièrement friand de football espagnol, il livre notamment des matchs d'anthologie pour éliminer le Real Madrid à deux reprises (en 1993 et en 1994) puis le FC Barcelone en 1995. Cela lui vaut d'être surnommé El Magnifico par la presse espagnole. Mais si David Ginola brille dans son club, il ne parvient pas à s'imposer en équipe de France. Après l'aventure anglaise, il mettra un terme à sa carrière en 2002.

1990 LA COMTESSE AUX PIEDS NUS

Ava Lavinia Gardner était une actrice américaine. Elle fut surnommée le plus bel animal du monde. Elle commence sa carrière professionnelle en signant un contrat à la MGM à 50 dollars la semaine. Très handicapée par un terrible accent du terroir, Ava doit se contenter pour commencer des séries de photos de pin-up et de petits rôles dans des films mineurs où elle apprend son métier. Ava ne fut même pas créditée dans les 14 films où elle figura de 1942 à 1943. Son nom apparaît pour la première fois au générique de *Trois hommes en blanc* en 1944. Elle suit des cours pour placer sa voix, des cours de diction pour la débarrasser de l'accent de Caroline du Nord et des cours d'art dramatique. Le réalisateur Joseph L. Mankiewicz y fera référence dans *La Comtesse aux pieds nus* où il fait dire à Humphrey Bogart qu'il ne veut aucun professeur de diction à ses côtés. Après deux ans d'absence vient le temps des grands rôles. Un film va la propulser au sommet et le mythe de cette Vénus descendue sur terre va rencontrer une autre légende : celle du Hollandais volant sur son Vaisseau fantôme dans le film symbolique d'Albert Lewin *Pandora* (1951). Ava Gardner est définitivement consacrée par ce mélodrame onirique, où elle est filmée pour la première fois en couleurs. Ava Gardner a désormais le vent en poupe et la MGM diffuse des photos d'elle au rythme de trois mille par semaine. Elle enchaînera les films à succès et d'autres moins bons mais avec de grands noms du cinéma américain comme Burt Lancaster, Richard Burton etc. Ava tombe malade ; elle traînera une pneumonie qui l'emportera ce jour à Londres où elle s'est installée. Elle avait 67 ans.





Nuggets de dinde



Ingrédients :

500 g de blancs de dinde
2 c. à soupe de crème fraîche
1 c. à soupe d'huile
1 œuf
Sel et poivre
Chapelure
Farine
2 œufs
Huile de friture

Préparation :

Mixer le blanc de dinde dans un robot électrique, ajouter la crème fraîche, l'huile, œuf, sel et poivre et mixer encore une fois. Couper un morceau de papier film et mettre une partie de mélange de dinde par dessus, rouler en serrant bien pour lui donner la forme de boudin, continuer la même opération avec le reste de mélange. Remplir la marmite du couscoussier de 3 litres d'eau et porter à ébullition et placer les boudins de dinde dans le haut du couscoussier, couvrir et laisser cuire à la vapeur pendant 25 min, laisser refroidir. Retirer délicatement le papier film et couper les boudins de dinde en rondelles. Tremper les rondelles de dinde dans la farine, puis dans les œufs battus et, enfin, dans la chapelure. Faire chauffer l'huile de friture dans une poêle et y plonger les Nuggets, les faire dorer des deux côtés en les retournant. Les égoutter sur du papier absorbant.

Mouhalabia



Ingrédients :

1 litre de lait
6 c. à soupe de maïzena
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
125 g de sucre en poudre
50 g de raisins secs

La garniture :

Un peu de fruits confits
Quelques dattes hachées
Le chocolat noir concassé

Préparation :

Mettre les raisins secs dans un bol, les couvrir d'eau tiède et laisser gonfler. Mélanger dans une casserole le lait, la maïzena et le sucre en poudre. Faire cuire à feu doux en remuant jusqu'à ce que le mélange épaississe. Hors du feu, sans cesser de mélanger, ajouter les raisins soigneusement égouttés et l'eau de fleur d'oranger. Répartir cette préparation dans des bols individuels, les mettre au réfrigérateur. Au moment de servir, décorer avec les dattes hachées, le chocolat noir concassé et les fruits confits.

LE LOOK

Bien accorder ses accessoires à ses tenues

Avec des bijoux, ceintures et autres foulards, apprenez à sublimer toutes vos tenues pour leur donner une touche de fantaisie. Suivez nos conseils pour les accorder au mieux avec votre garde-robe.

Des bijoux colorés :

Dorés, argentés, en bois ou colorés, les sautoirs sont des accessoires indispensables. Ces longs colliers subliment toutes vos tenues, surtout les plus classiques.

Les bagues aussi en forme de fleur ou de nœud, colorées ou avec des strass, elles ont toujours la cote. Fins, en argent ou en or, imposants, en bois ou colorés, les bracelets se retrouvent par dizaine à tous les poignets.

Nos conseils mode :

- Les sautoirs apportent de la fantaisie sur une chemise ou un simple tee-shirt unicolore.
- Evitez les grosses bagues avec un pull à mailles, vous risquez de l'abîmer. Et n'en portez surtout pas à chaque doigt, une belle bague suffit. Si vous optez pour une bague colorée, assortissez-la avec votre tenue vestimentaire et un sautoir du même genre.

- Les bracelets sont sublimes avec un top à manches trois-quarts. N'hésitez pas à en porter plein s'ils sont fins. Pour celles qui osent, les bracelets aux couleurs pop ravivent une tenue sombre. Sinon, optez pour des bracelets en bois pour un style ethnique.

Les ceintures :

- Evitez les ceintures trop grosses et surtout les motifs. Cet accessoire de mode doit souligner une silhouette et non la casser.

- Les ceintures se portent à ravir sur une combinaison, une tunique ou une robe. Choisissez des bijoux plutôt discrets pour éviter d'alourdir votre style.

Serre-tête et bandeaux pour sublimer une coiffure :

Le bandeau se décline en plusieurs tailles et matières, du petit en élastique au large en



laine ou en tissu.

Nos conseils mode :

- Pour un style raffiné, décentrez la fleur ou le nœud de votre serre-tête ou ruban personnalisé. Et pour éviter la faute de goût, assortissez-les toujours avec votre tenue.

- Le bandeau est parfait avec un look plus bohème. Les

bandeaux larges en tissu se positionnent au ras du front, pour mettre en valeur votre visage. Avec les bandeaux plus fins, amusez-vous à laisser quelques mèches tombées sur votre visage.

- Et pour l'hiver, le bandeau peut devenir un allier de choix : tricotez un large bandeau en laine pour changer du bonnet.

CONSEILS PRATIQUES

Entretien un lustre en cristal

à brûler dans un litre d'eau après avoir dépoussiéré le lustre. Appliquez-le directement sur le corps du lustre avec un chiffon doux imbibé de cette solution.

Votre main recouverte d'un gant de coton blanc, mouillé d'une solution d'eau distillée avec de l'alcool (3 volumes d'eau pour 1 volume d'alcool) ou du bicarbonate est un secret de professionnel des luminaires. Vaporisez ce mélange sur un gant et caressez chaque élément de cristal. Il n'est pas nécessaire de rincer, vous essuyez ensuite chaque pièce de cristal avec le gant de coton blanc resté sec.

Pour nettoyer les rangées de pampilles du lustre :

Détachez-les une par une, vous pouvez les laver avec de l'eau chaude mélangée à du liquide vaisselle. Pour les essuyer, disposez les rangées sur un linge sec et laissez sécher sans frotter. Elles doivent être bien sèches avant leur remise en place.

Notre conseil :

Attention à ne jamais entamer le nettoyage de la lampe avant d'avoir coupé l'électricité. Enfin, ne pas toucher à la suspension du lustre, car la fixation pourrait rompre.



Le lustre en cristal orne votre salon, mais commence à devenir poussiéreux et le nettoyer vous semble une entreprise à haut risque. Avec ces quelques astuces, votre lustre retrouvera

une seconde jeunesse et deviendra l'objet décoratif "phare" de votre salon.

L'alcool à brûler :

Diluez une c. à soupe d'alcool

A S T U C E S

Le persil enlève les odeurs de friture :



Lorsque vous faites chauffer une friture, pour éviter que l'odeur ne se répande dans toute la maison, mettez une branche de persil dans la friture.

Améliorer le goût de la purée :



Pour donner de la personnalité à une purée : un blanc d'œuf, bien battu, ajouté à votre purée en améliorera l'apparence et le goût.

Les œufs brouillés trop cuits :



Pour que les œufs brouillés soient moelleux si, par inadvertance, vous les avez laissés trop longtemps sur le feu, retirez-les et ajoutez rapidement un œuf cru.

Enlever le goût de brûlé au lait :



Pour rendre consommable ce lait, étendez simplement un torchon blanc et propre, mouillé à l'eau froide, sur le dessus du récipient et recommencez l'opération 5 à 6 fois.

Mots Croisés N°441

Mots Fléchés N°441

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- Horizontalement :**
- Fruit sucret
 - Jardin. Radon. Alternative
 - Emprisonnement
 - Néon. Pages couvertures. Pas à toi
 - Taux effectif garanti. Emblème floral du Québec. Colombium
 - Forces armée soviétique de 1918 à 1946
 - Marouette. Abréviation de "nayons ultra-violets A"
 - Etablissement commercial où le client se sert lui-même
 - Bœuf sauvage. Chauve. Substantif
 - Habite. Ville du Nigeria. Pronom démonstratif
 - Erbium. Médianoche
 - Rave. Flatteur

- Verticalement :**
- Peindre
 - Etroitement colle à une autre partie du végétal. Fera son nid
 - Place. Courbes
 - Télégramme. Réseau expresse régional. Choix
 - Unité d flux lumineux. Armes
 - Endormantes
 - Enfouies
 - Ypréau. Réduis la densité, la pression d'un fluide
 - Institution de l'ONU créée en 1946. Ville de Grande-Bretagne
 - Trophée. Adverbe de lieu
 - Dénués d'esprit. Chrysalide
 - Possédé. Arrivée de qqch d'important

tache	commentaire	déesse des moissons	projection	se fana (s')	estuaire breton	unité de bucheron
lin	bronzages	rendron?	dompteur	désignation	destination	de très près
local scientifique					mosaïque d'Arabie	
pipe indienne			rendre chatoyant	note de diapason		
aneries			cochon!	partie du cœur	doubling	
mesurer avec soin			recrépit		double équerre	
			faconné		signal d'arrêt	étendue d'herbe
escalades	pièce de montre				affirmation	
	couper de vers				allure	
humé			emploi		façon lumineuse	
sommet mondial			bien décorées			
bebé torrent	sombre				ignorant	
pascan	paralé- lent				marque d'infirmité	massif français
	chanceuses					posses- sif
	goujat					consa- crent
pont étroit	obtenus exploitant de navires		qualité de perle		circulaire	
			partie de voile		crochet d'étagère	
					vieil américain	
dures à avaler	nostalgie				cauté nasale	côté du soleil levant
	sort de l'eau					
fin de prière			accident musical	sauf		
estirer			sorti de l'axe	rompt		
	ne dira pas		mesures agaires			
genre de lentilles	extrait				de l'or au labo	ville sur la Tille
stoppes	remâche					transpire
	vu dans un livre					prisonnière d'Argos
repoussera				appes	soudé	
					opposition	

SUDOKU N°441

8		3			2			
	4	5		8		3		
9		2	5				8	
5				6	4			
2		8			3			
4	9	7		2		6		8
7		6		1	8	9	5	4
	5			9	6			7
		9				2		

Mots-Maxi N°441

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

U P A X T I U B C S

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°440

PAMPLEMOUSSE
EDEN.N.RN.OU
INTERNEMENT.
NE.U.UNES.SA
TEG.LYS.CB.V
U.ARMEEROUGE
RALE.UVA.T.N
LIBRESERVICE
URE.PELE.NOM
RESTE.IFE.CE
ER.REVEILLON
RADIS.SEYANT

MOTS FLECHÉS N°440

• M • V • A • R • F • U • C
J • A • L • O • U • S • I • E • R • O • T • I • R • A
• N • A • I • N • S • S • A • I • S • I • R • A
O • U • B • L • I • A • I • E • N • T • L • I • T
• M • O • I • S • I • R • A • I • M • I • S • E
V • I • R • E • N • A • U • S • E • E • S • R
• L • I • R • A • I • S • E • T • R • A • V • E
P • I • E • R • E • C • I • T • S • I • A • L
• T • U • E • R • I • O • T • A • S • I • L
R • A • S • S • E • M • B • L • E • R • A • N • E
• R • E • C • T • A • L • E • A • R • M • E
L • I • M • A • S • E • D • I • G • E • S • T
• E • M • I • S • S • A • I • R • E • S • R
A • N • N • O • T • E • P • R • E • N • D • R • A
• A • T • T • E • R • R • E • T • A • I • N
O • R • A • M • O • U • R • S • E • M • A • S
• R • E • G • N • E • C • R • O • S • E • I
R • E • C • E • N • T • R • E • S • S • O • T
• R • O • S • E • A • V • A • I • S • D • E
B • A • L • P • A • I • R • E • I • D • E • R
• S • E • L • E • C • T • A • I • S • U • S • A

SUDOKU N°440

4	6	7	9	5	8	2	1	3
9	1	8	4	3	2	6	7	5
2	3	5	6	7	1	8	9	4
8	2	3	7	9	4	1	5	6
6	7	9	2	1	5	4	3	8
1	5	4	8	6	3	9	2	7
3	9	1	5	4	6	7	8	2
7	4	2	3	8	9	5	6	1
5	8	6	1	2	7	3	4	9

MOTS-MAXI

CUBITUS
PÂTIS
ASPIC
BASIC
CABUS
PUBIS
PUITS
ICTUS
SPICA
STUPA

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : edhikra el akhira
feuilleton alg
10h10 : rihlat ila el fadha'e (04)
documentaire
10h35 : ahlem ghoume (24)
11h00 : questions d'actu
12h00 : journal en français
12h20 : mehwer el adala
feuilleton doublé
13h45 : beyt djedi II (35)
14h30 : asrar fi el mouhit
15h15 : le grand batte
16h30 : qaher el bihar
17h00 : el djaouale
17h25 : moutaât el maida
18h00 : journal en amazigh
18h20 : edhikra el akhira
19h00 : journal en français
19h35 : canal azur
20h00 : journal en arabe
20h45 : binatna
21h10 : trésors d'algerie
22h10 : expression livre
23h15 : blue collection "nou-
velle calédonie"reportage



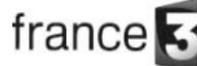
06:20 Zoé Kézako
06:30 Zoé Kézako : Boum
06:45 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse
11:00 Météo
11:05 Las Vegas
11:50 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Secrets de famille
16:45 Brothers & Sisters
17:35 Brothers & Sisters
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo

20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Météo
20:45 Les Experts
21:30 Les Experts
22:15 Les Experts
23:10 Harry Roselmack
00:45 Enquêtes et révélations
02:20 Reportages
03:00 Près de chez vous
03:35 Balko : Le train de la fortune
04:25 Sur les routes d'Ushuaïa
04:50 Musique
04:55 Histoires naturelles



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre
sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
13:55 Expression directe
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Comprendre la route, c'est
pas sorcier
19:50 Météo
19:55 Soyons clairs
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Prise directe
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Plein 2 ciné
22:55 Le bureau des plaintes
00:55 Dans quelle éta-gère

01:00 Journal de la nuit
01:10 Météo
01:15 CD'aujourd'hui
01:20 Ciné club
01:21 Le voleur de bicyclette
02:40 Toute une histoire
03:40 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:45 Inspecteur Derrick
10:40 Côté maison
11:10 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis
13:35 En course sur France 3
Le rendez-vous quotidien des
courses hippiques
13:50 En quête de preuves
14:40 Keno
14:50 Sénat info
15:00 Questions au gouvernement
16:10 Nous nous sommes tant
aimés : Jacques Villeret
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route, c'est
pas sorcier
20:10 Plus belle la vie
20:35 Famille d'accueil
21:30 Famille d'accueil
22:20 Une histoire épique
22:23 Météo
22:25 Soir 3

22:50 Ce soir (ou jamais !)
00:15 Tout le sport
00:25 Questions cribles au Sénat
01:20 Chabada
02:15 Soir 3
02:40 Plus belle la vie
03:05 Un livre un jour



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
08:15 Météo
08:20 M6 clips
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:45 Dr Quinn, femme médecin
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Amour rime avec toujours
15:30 Le lac du souvenir
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag : Spécial Lyon
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Zéro de conduite
23:00 Numb3rs : Cobaye
23:45 Numb3rs : Après la guerre
00:30 Numb3rs : Le prédateur
01:25 Urgence disparitions
02:15 Urgence disparitions



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Le Rhin, des Alpes à la mer
du Nord : La rivière apprivoisée
20:39 Thema
20:40 Noir sur blanc
22:05 Le débat
22:30 Les invincibles
23:25 Les invincibles
00:15 Die Nacht/La nuit
01:10 Pas de printemps pour
Marnie
03:15 Les avocats de la RAF



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Ma vie
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:10 Maigret
17:00 Drôles de vidéos
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 24h peple
20:40 Rencontre avec Joe Black
23:50 Morandini !
01:00 24h people
01:30 C'est arrive sur la 8
01:50 Les déménageurs de l'extrême
02:40 Les déménageurs de l'extrême
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:45 Tellement people
10:20 Les anges de la télé réalité
11:10 Top chef
12:10 Friends
13:00 Friends
13:30 Commissaire Moulin
15:10 Quai n°1 : Aiguillages
16:45 Disney Break
16:46 Zeke et Luther
17:15 Zeke et Luther
17:45 12 Infos
18:00 Les anges de la télé réalité
18:40 Stargate Atlantis : Instinct
19:30 Stargate Atlantis : Sérum
20:35 Pushing Daisies
21:20 Pushing Daisies
22:10 Pushing Daisies
23:00 Stargate Atlantis : L'aurore
23:50 Stargate Atlantis
00:35 Stargate Atlantis : L'union
fait la force
01:25 Kilomètre 12
01:50 Poker mission Caraïbes

LA SELECTION DU JOUR



21h30

Les Experts : Manhattan



Réalisateur: Jeffrey G. Hunt. Avec: Gary Sinise (Det. Mac Taylor), Melina Kanakaredes (Det. Stella Bonasera), Carmine Giovinazzo (Det. Danny Messer), Anna Belknap (Det. Lindsay Monroe), Hill Harper (Dr. Sheldon Hawkes).
Danny est profondément choqué lorsqu'un enfant qu'il connaissait perd la vie lors d'un hold-up commis dans une épicerie portoricaine. Le malheureux a été touché par une balle perdue... Parallèlement, Lindsay, Stella et Flack enquêtent sur le décès d'un homme, tué en allumant un cigare bourré d'explosifs.



20h35

Prise directe :
Mariages princiers

Présentateur : Béatrice Schönberg. Réalisateur: David Montagne.



2035

Famille d'accueil :
Une vraie famille

Réalisateur: Pascale Dallet. Avec: Virginie Lemoine (Marion Ferrière), Christian Charmetant (Daniel Ferrière), Smaïl Mekki (Khaled), Samantha Rénier (Juliette), Lucie Barret (Charlotte).
Dinu, un jeune Roumain de 12 ans, est placé chez les Ferrière après avoir été retrouvé devant la porte d'un hôpital, la jambe cassée. Nul ne sait comment et où il a vécu avant d'être récupéré par les services sociaux. Marion découvre un enfant extraordinairement mature pour son âge, qui a fait seul, en stop et à pied, le voyage depuis son pays natal.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

La Grèce cherche un partenaire pour le "plus grand parc solaire du monde"



La Grèce a annoncé chercher un partenaire stratégique pour un investissement de 600 millions d'euros dans un parc photovoltaïque, présenté comme devant être "le plus grand du monde", près de la ville de Kozani (nord).

Le parc solaire, d'une capacité prévue de génération de 200 megawatts sera "plus grand que n'importe quel autre parc photovoltaïque en activité dans le monde" a déclaré le Premier ministre Georges Papandreou jeudi, lors d'une visite sur le site.

La réalisation du projet, d'un coût estimé à 600 millions d'euros, a été confiée à l'opérateur public Electricité de Grèce (DEI, connu aussi sous le nom de Public Power Corporation, PPC). La DEI a indiqué vendredi dernier dans un communiqué se préparer à lancer "dans un avenir proche" un appel d'offres international pour trouver un investisseur stratégique.

Le parc devrait s'étendre sur une superficie de quelque 530 hectares à proximité d'anciennes mines de lignite, le combustible très polluant

jusqu'à présent utilisé pour alimenter les centrales de DEI. L'installation devrait permettre d'alimenter en électricité 55.000 ménages et de réduire de 300.000 tonnes les émissions de CO2 par an. Selon la presse grecque, les firmes chinoise (Yingli Solar), allemande (Q-Cells AG) et américaine (SunPower) auraient manifesté leur intérêt.

Une usine de production de panneaux photovoltaïques est également prévue sur le site.

Le gouvernement grec parie sur les énergies renouvelables - solaire et éolienne - pour à la fois réduire les émissions de CO2, et surtout soutenir l'activité économique et conserver les emplois dans un pays où le taux de chômage a fait un bond à 13,5% en octobre contre 9,8% un an auparavant.

SANTÉ

Pour être heureux, éteignez la lumière !



Les hamsters de Sibérie qui dorment à la lumière seraient dépressifs...

Si pour bien dormir il est conseillé d'éteindre les lumières, le même conseil peut être donné pour être heureux ! En effet, la mélatonine d'abord et l'hippocampe ensuite seraient perturbés par la lumière au cours de la nuit.

Dormir dans une obscurité totale, voilà qui serait important. Aussi bien pour le sommeil... que pour la santé mentale. Cette observation, en tout cas, vaut pour les hamsters de Sibérie. Une équipe américaine a constaté qu'une lumière, même de faible intensité, perturbait le métabolisme cérébral de ces rongeurs.

Dans la nuit, une faible luminosité provoquerait chez ces rongeurs des modifications de l'hippocampe. C'est la conclusion d'une étude menée à l'université d'État de l'Ohio et présentée au congrès annuel de la Society for Neuroscience à San Diego. La moitié des animaux étudiés a été placée dans une obscurité totale, pour y dormir 8 heures d'affilée, les autres animaux se voyant imposer une lumière de 5 lux. C'est une source lumineuse équivalente à celle d'une télévision allumée, dans une pièce par ailleurs plongée dans le noir.

Fatigue, dépression... et obésité !

Résultat, les hamsters du second groupe ont présenté davantage de symptômes de dépression... Des changements observés au niveau de leur hippocampe seraient liés à une altération de la production de mélatonine, laquelle, on le sait, dépend en grande partie de l'obscurité. Ces résultats complètent ceux de précédentes études. L'une d'elles avait montré qu'une lumière à la fois intense et constante pendant la nuit provoquait l'apparition de troubles dépressifs chez la souris. Une autre a également fait ressortir une prise de poids, dans ces mêmes conditions.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GÉOMÉTRIE EUCLIDIENNE

Invention de Euclide

Secteur mathématiques

DATE 300 av. JC

La géométrie euclidienne est la géométrie telle qu'elle est enseignée au lycée. Elle repose sur les postulats qu'Euclide a énoncés dans ses *Eléments*, aux alentours de 300 av. JC. Appelés "demandes" par le mathématicien grec, ces postulats sont des propositions que l'on considère comme vraies pour fournir un socle de base permettant de travailler, par exemple : "On peut tracer une droite entre deux points" ou encore "tous les angles droits sont égaux entre eux". Le cinquième postulat d'Euclide, de loin plus complexe que les quatre premiers, énonce que par un point, on ne peut tracer qu'une seule parallèle à une autre droite. Ce postulat fascinera les mathématiciens au fil des siècles, et beaucoup tenteront de le déduire à partir des quatre premiers plutôt que d'en faire un axiome. Au cours du XIXe siècle, plusieurs mathématiciens (Nikolai Lobachevsky, János Bolyai et Carl Gauss), plutôt que de démontrer ce cinquième postulat, prouvent qu'il est



arbitraire et que l'on peut en poser d'autres à sa place (par exemple que l'on peut tracer plusieurs parallèles, ou bien aucune). Le développement de la géométrie non-eucli-

dienne permettra notamment à Einstein de mettre au point sa théorie de la relativité générale, basée sur l'existence d'un espace courbe.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 5h59	Fajr : 6h17	Fajr : 6h34
Dohr : 12h42	Dohr : 13h01	Dohr : 13h18
Asr : 15h26	Asr : 15h46	Asr : 16h07
Maghreb : 17h47	Maghreb : 18h06	Maghreb : 18h27
Icha : 19h14	Icha : 19h33	Icha : 19h52

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

FIN DE LA RÉUNION INFORMELLE FRONT POLISARIO-MAROC

AUCUNE AVANCÉE MAJEURE

Les travaux de la cinquième réunion informelle entre le Front Polisario et le Maroc ont pris fin dimanche dernier à Manhasset (New York) sans avancée majeure dans les pourparlers entre les deux parties.

PAR INES AMROUDE

Cette rencontre s'est tenue sous les auspices de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, en présence des délégations des deux parties. La délégation sahraouie a été conduite par le président du Conseil national de la République arabe sahraouie démocratique (Parlement), Khatri Addouh, et composée également du coordinateur sahraoui avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), M'hamed Khaddad, et du représentant du Front Polisario à l'Onu, Ahmed Boukhari. Les représentants des deux pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie, étaient également présents aux sessions d'ouverture et de clôture. À l'issue de ce round de négociations informelles tenues durant deux jours, M. Ross a rapporté l'APS, lu devant la presse le communiqué de cette réunion, en indiquant que les discussions ont eu lieu dans "une atmosphère d'engagements sérieux, de franchise et de respect mutuel". A ce propos, M. Ross a souligné que les propositions des deux parties (Front Polisario et Maroc) ont de nouveau été présentées, mais à la fin de la réunion, "chaque partie a continué à rejeter la proposition de l'autre comme base unique des négociations à venir". "Toujours dans le cadre de la mise en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant le processus de négociations en cours, les parties se sont engagées dans des



Christopher Ross, envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies.

discussions approfondies sur des approches innovantes afin de construire une nouvelle dynamique dans ce processus, sur la base de rencontres régulières", a-t-il poursuivi. A ce propos, l'Envoyé personnel de Ban Ki-moon a fait savoir que "les deux parties ont présenté et discuté de façon préliminaire des idées concrètes qui seront développées lors de la prochaine session de pourparlers informels en mars 2011". Par ailleurs, il a indiqué que les parties se sont félicitées de la reprise des visites familiales par avion. Comme convenu lors de la troisième réunion de rencontres informelles de novembre dernier, les quatre délégations "prévoient de rencontrer le Bureau du Haut Commissaire pour les réfugiés à Genève début février afin de passer en revue dans sa totalité la mise en œuvre du plan d'action pour les mesures de confiance et d'avancer vers le lancement des visites par voie terrestre", a-t-il fait savoir. De son côté, le chef de la délégation sahraouie, Khatri Addouh, a déclaré à la presse que "les discussions ont porté sur les propositions de solutions présentées par les deux parties pour résoudre le problème du

Sahara occidental", ajoutant que ce conflit doit être résolu sur la base du respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. "Malheureusement, il est à constater, une fois de plus, que le Maroc continue à éviter une véritable négociation pour la concrétisation de cet objectif que ne cesse de réclamer la communauté internationale", a-t-il affirmé. Au cours de ce 5^e round, a-t-il poursuivi, "la question des violations des droits de l'Homme par le Maroc au Sahara Occidental a été longuement traitée à la lumière des dernières révélations faites même par des organismes marocains sur le sort tragique de centaines de Sahraouis dont des enfants et des femmes qui ont péri, au cours des 35 dernières années, dans les bagnes et casernes militaires marocaines". Pour le représentant sahraoui, "le Front Polisario a aussi souligné que pour toute poursuite de négociations crédibles et productives, il est impérieux de libérer tous les détenus politiques sahraouis au Maroc et l'ouverture du territoire devant les observateurs internationaux". Il a également fait savoir que "les deux parties ont, sans préjudice du statut final du territoire, présenté des idées pour redynamiser les négociations en cours, qui seront développées au cours de la réunion de mars prochain". I. A.

SONATRACH

Le Centre nautique s'ouvre au public

Le centre nautique de Sonatrach à Alger a ouvert ses portes hier pour la réception des demandes d'inscription des travailleurs du groupe, dans un premier temps, avant d'ouvrir l'adhésion au grand public et aux élites sportives. D'une superficie globale de plus de 16.000 m² dont 6.300 m² bâtis au sein du Centre des œuvres sociales de Sonatrach à Hydra, ce centre nautique "va procurer de la joie à des milliers d'Algérois qui vont profiter de cette structure à des prix abordables", a affirmé son directeur d'exploitation, Tahar Hasbellaoui, dans une déclaration à des journalistes.

Ce nouvel espace de sport et de détente qui peut accueillir jusqu'à 11.000 adhérents, est équipé de deux piscines, dont l'une olympique homologuée de 50 mètres de longueur dotée d'une tribune de plus de 1.400 places, et l'autre semi-olympique (25 m), une salle de gymnastique et de mise en forme (fitness) et un sauna, en plus des vestiaires et douches, a expliqué M. Hasbellaoui. Le Centre sera ouvert sept jours sur sept de 6 h à 23 h 11 mois sur 12. Un mois de répit annuel est programmé pour l'entretien des équipements, a-t-on précisé en ajoutant que le centre devrait tourner à plein régime à partir du mois de mars prochain.

ATTENTAT SUICIDE À L'AÉROPORT MOSCOU-DOMODEDOVO

Au moins 31 morts et 130 blessés

Au moins 31 personnes ont trouvé la mort et 130 autres ont été blessées dans un attentat suicide à la bombe à l'aéroport de Moscou-Domodédovo, hier en fin d'après-midi, a annoncé l'agence Interfax.

"L'explosif a été activé dans la zone des arrivées internationales par un terroriste kamikaze, selon nos premières informations", a déclaré à l'agence Interfax une source policière.

Suite à cet attentat, la police a été placée en état d'alerte et le métro et les autres aéroports de la capitale ont été placés sous haute surveillance, selon les agences russes.

APS

FRONTIÈRES OUEST

1,5 MILLION LITRES DE MAZOUT SAISIS EN 2010

1,5 million litres de mazout ont été saisis en 2010 au niveau des différents points frontaliers de l'ouest du pays par les brigades et unités des gardes-frontières relevant du deuxième groupement régional de la Gendarmerie nationale, a-t-on indiqué hier au commandement régional de la Gendarmerie nationale à Oran. Cette quantité de carburant, saisie dans des opérations distinctes et par divers moyens, a été introduite en contrebande aux frontières ouest du pays, a indiqué à l'APS une source responsable du deuxième commandement régional de la Gendarmerie nationale. Cette grande quantité équivaut au chargement de 60

camions de transport du carburant d'une capacité de 2,5 tonnes, a-t-on indiqué. Les opérations de contrebande de ce produit ont été effectuées à l'aide de camions citernes, dans des bidons et autres véhicules. Les unités des gardes-frontières ouest du pays ont réussi, par ailleurs, la saisie de 111 voitures, 46 motos et près de 10.000 bouteilles de

boissons alcoolisées, selon le bilan des activités pour l'année 2010. Les produits de contrebande ont concerné également la saisie, dans le même cadre, de 136 pièces détachées pour voitures, des produits alimentaires, des effets vestimentaires, 2.825 têtes d'ovins, ainsi que des cigarettes et autres produits, a-t-on ajouté. APS

EL KALA

60 kg de corail et 17.450 cartouches de cigarettes récupérés

Les gendarmes de la brigade d'El Kala ont saisi, samedi dernier, 60 kg de corail, destiné à la contrebande, dans une habitation à la suite de renseignements. À Ouargla, 2 personnes ont été interpellées transportant 17.450 cartouches de cigarettes de marques étrangères, en provenance toujours de la contrebande. La marchandise saisie a été remise à la section de recherches. Les deux enquêtes sont toujours en cours. A. B.

Très Libre

UN KOWEÏTIEN PROPOSE 10000 DOLLARS POUR LA CHARRETTE DE BOUAZIZI!



sidou@lemidi-dz.com